



HAL
open science

**Enjeux sociaux, économiques, techniques et
environnementaux de l'élevage francilien : identification
des besoins prioritaires pour son maintien et sa
redynamisation sur le territoire**

Constance de Parseval

► **To cite this version:**

Constance de Parseval. Enjeux sociaux, économiques, techniques et environnementaux de l'élevage francilien : identification des besoins prioritaires pour son maintien et sa redynamisation sur le territoire. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03563103

HAL Id: dumas-03563103

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03563103v1>

Submitted on 9 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers CFR Rennes

| | |
|---|--|
| <p>Année universitaire : 2020 - 2021</p> <p>Spécialité :</p> <p>Ingénieur agronome</p> <p>Spécialisation (et option éventuelle) :</p> <p>Génie de l'Environnement</p> <p>Agriculture durable et développement territorial</p> | <p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p> |
|---|--|

Enjeux sociaux, économiques, techniques et environnementaux de l'élevage francilien : identification des besoins prioritaires pour son maintien et sa redynamisation sur le territoire

Par : Constance de PARSEVAL

Soutenu à Rennes le 20 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Président : Philippe Boudes

Maîtres de stage : Enora Postec et Nicolas Perrin

Enseignant référent : Justine Faure

Membre du jury extérieur : Elsa Delanoue

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Je remercie Agrocampus Ouest pour la formation qu'elle m'a dispensée. J'y remercie Justine Faure, mon enseignante référente, qui a su être présente lorsque j'en ai eu besoin. Je remercie les enseignants de l'option ADT, et en particulier Catherine Darrot, Catherine Laidin, Jean-Eudes Beurret pour leur investissement auprès des étudiants au semestre 9. Je remercie enfin Hussein Al Mohammad pour son assistance précieuse.

Je remercie la Région Ile-de-France, et en particulier le service agriculture, de m'avoir accueillie pour effectuer ce stage. Je remercie Nicolas Perrin, Aline Muzard et Chloé Bordet de m'avoir fait confiance pour la mission qu'ils m'ont confiée. Je remercie tout particulièrement Enora Postec d'avoir suivi avec beaucoup de rigueur et d'attention mon travail les premiers mois. Je remercie Marion, Jérémy, Eline, Sarah, Marie-Amélie, d'avoir répondu à mes questions. Je remercie tout le service, et en particulier Marion, Fatoumata, Lola, Capucine, Estelle et Alexandre pour les moments conviviaux passés ensemble.

Je remercie toutes les personnes qui ont accepté de prendre le temps de répondre à mes questions : celles identifiées parmi les acteurs interrogés en entretiens : éleveurs, chargés de mission, directeurs de services, ...et toutes les autres, aux services juridiques et au service PNR.

Je remercie enfin ma famille et mes amis qui se sont intéressés à mon travail et qui m'ont soutenue et encouragée dans ses modalités parfois compliquées.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Remerciements | 1 |
| Sommaire | 2 |
| Liste des abréviations..... | 4 |
| Liste des illustrations..... | 5 |
| Avant-propos..... | 7 |
| Introduction..... | 8 |
| 1 Méthode..... | 13 |
| 1.1 Elevage et acteurs de l'élevage : de quoi parle-t-on ? | 13 |
| 1.2 Etat des lieux initial de l'élevage francilien | 13 |
| 1.2.1 La répartition et l'évolution des cheptels en Ile-de-France..... | 14 |
| 1.2.2 Les outils de transformation | 22 |
| 1.2.3 Les circuits de distribution | 23 |
| 1.3 L'inscription de l'élevage dans les composantes du territoire..... | 25 |
| 1.3.1 Quelques cadres théoriques et conceptuels..... | 25 |
| 1.3.2 Quelques éléments de réponse | 28 |
| 1.4 Problématique | 41 |
| 1.5 Matériel et méthode | 42 |
| 2 – Résultats..... | 45 |
| 2.1 Résultat des entretiens avec les acteurs : quels enjeux et quels besoins identifiés ? | 45 |
| 2.1.1 Présentation des données recueillies | 45 |
| 2.1.2 Les atouts de l'élevage en Ile-de-France..... | 45 |
| 2.1.3 Les défis et difficultés que rencontre l'élevage francilien | 52 |
| 2.1.4 Les besoins exprimés par les acteurs de l'élevage..... | 57 |
| 2.2 Analyses des dispositifs régionaux et européens : quels élevages soutenus ?..... | 58 |
| 2.2.1 L'aide aux installations : la Dotation jeunes agriculteurs | 59 |
| 2.2.2 L'aide aux investissements : le PCAE..... | 61 |
| 2.3 Des propositions pour la mise en œuvre du Plan d'Avenir pour l'élevage francilien..... | 62 |
| 2.3.1 Répondre à la demande en formations et en conseil..... | 62 |
| 2.3.2 Travailler à la prise en charge d'une part des surcoûts liés à l'abattage..... | 63 |
| 3 – Discussions | 64 |
| 3.1 Des attitudes différentes face à des constats similaires | 64 |

| | | |
|-----|---|----|
| 3.2 | Quelques retours sur la méthode et les limites rencontrées..... | 64 |
| 3.3 | Des propositions de suite à donner à ce travail | 65 |
| | Conclusion | 67 |
| | Bibliographie | 68 |
| | Liste des annexes..... | 73 |

Liste des abréviations

AB : Agriculture biologique
AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie
AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne
BDNI : base de données nationale d'identification animale
BPREA : Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole
CAR : Chambre d'agriculture de région
CRP : Comité régional de programmation
DDT : direction départementale des territoires
DJA : Dotation jeunes agriculteurs
DRIAAF : Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
FEADER : Fond européen agricole pour le développement rural
GAB : Groupement des agriculteurs biologiques
GRDS : Groupement régional de défense sanitaire
ha : hectare
IAU : Institut d'aménagement et d'urbanisme
INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
IDF : Ile-de-France
IPG : Identification pérenne généralisée
LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques
Otex : orientation technico-économique des exploitations
PAC : Politique agricole commune
PAT : Projet alimentaire territorial
PCAE : Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations
PRIF : périmètres régionaux d'intervention foncière
RA : Recensement agricole
SAA : Statistique agricole annuelle
SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAU : surface agricole utile
SIE : Service Ile-de-France élevage
UGB : unité gros bétail
UTA : unité de travail annuel

Liste des illustrations

Figures

Figure 1 : Evolution du cheptel bovin francilien de 2000 à 2020 (Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 2 : Représentation schématique du caractère concentrique des composantes géographiques autour de Paris (Source : personnelle, 2021)

Figure 3 : Mode d'occupation des sols de l'Ile-de-France en 2017 (IAU IDF, 2019)

Figure 4 : Evolution du cheptel bovin lait en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 5 : Evolution du cheptel bovin viande en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 6 : Répartition territoriale des orientations bovines (lait ou viande) en Ile-de-France en 2020 (Source : DRIAAF, d'après Agreste, BDNI 2020)

Figure 7 : Evolution du cheptel ovin en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 8 : Répartition géographique des exploitations professionnelles d'ovins en 2017 (Source : CAR, IPG 2017)

Figure 9 : Evolution du cheptel caprin en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 10 : Répartition géographique des exploitations professionnelles caprines en 2017 (Source : CAR, IPG 2017)

Figure 11 : Répartition départementale des effectifs de caprins (Source : Agreste, SAA 2020)

Figure 12 : Evolution du cheptel porcin en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 13 : Répartition départementale des effectifs de porcins (Source : Agreste, SAA 2020)

Figure 14 : Evolution des effectifs de poules pondeuses d'œufs de consommation en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 15 : Evolution des effectifs de poulets de chair en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Figure 16 : Répartition géographique des exploitations professionnelles avicoles en 2017 (Source : CAR, 2017)

Figure 17 : Distribution de volailles de chair bio par circuit (Source : GAB IDF, 2020)

Figure 18 : Distribution de la viande ovine bio par circuit (Source : GAB IDF, 2020)

Figure 19 : Six formes d'agriculture selon la nature et l'origine des intrants utilisés dans les élevages et selon leur insertion dans des systèmes alimentaires mondialisés et dans les dynamiques territoriales (Duru et al 2017, d'après Therond et al 2017)

Figure 20 : Évaluation des actions à mener en priorité pour l'élevage par les citoyens (n = 1933). (Source : Sondage Ifop pour ACCEPT, juin 2016, traitement Idele, in Delanoue et al, 2018a)

Figure 21: Répartition des émissions de CO₂eq du secteur de l'agriculture/sylviculture en France (Citepa, 2020)

Figure 22 : Répartition des émissions de CO₂eq des sous-secteurs élevage et cultures en France (Citepa, 2020)

Figure 23 : Evolution des cheptels bovins français entre 1990 et 2018 (Citepa, 2020)

Figure 24 : Coûts de la tonne de CO₂eq évité pour l'agriculteur et potentiels d'atténuation (Pellerin et al, 2013)

Figure 25 : Pyramide des âges des chefs et coexploitants en Ile-de-France en 2015 (Source : MASA au périmètre RA, in Agreste, 2018).

Figure 26 : Pyramide des âges des chefs et coexploitants en Ile-de-France en 2000 et 2010 (Source : Agreste, 2013 d'après Agreste, RA 2010).

Figure 27 : Carte des abattoirs dans lesquels les animaux franciliens sont abattus (Source : personnelle, 2020)

Figure 28 : Mécanismes du déclin de l'élevage francilien en l'absence de soutien public (Source : personnelle, d'après entretiens, 2020)

Figure 29 : Leviers d'action identifiés pour les pouvoirs publics pour contrer le déclin de l'élevage francilien (Source : personnelle, d'après entretiens, 2020)

Figure 30 : Dépôts de dossiers DJA avec activité d'élevage en Ile-de-France de mars 2015 à mars 2021. (Source: personnelle, d'après une extraction OSIRIS, données au 31/03/2021)

Figure 31 : Carte de la répartition départementale des OTEX en élevage des DJA depuis 2015. (Source: personnelle, d'après une extraction OSIRIS, données au 31/03/2021)

Tableaux

Tableau 1 : Utilisation de la SAU francilienne en 2020 (Agreste, SAA 2020)

Tableau 2 : Parts de quelques cheptels en AB parmi le cheptel total francilien en 2019 (GAB IDF, 2020 et Agreste, SAA 2019)

Tableau 3: Nombre d'exploitations et nombre d'emplois dans les différentes OTEX de l'élevage en Ile-de-France (Agreste, 2018).

Tableau 4 : Répartition des types d'élevage dans les axes du PCAE sur la période 2019-mars 2021 (Source : personnelle, d'après les CRP de 2019 à mars 2021, 2021)

Avant-propos

Ce mémoire est le résultat d'un stage de 24 semaines au service agriculture de la Région Ile-de-France, qui a constitué mon stage de fin d'études. Après une spécialisation en Génie de l'Environnement et une option Agriculture durable et développement territorial, j'ai voulu approfondir le rôle et les missions d'une collectivité territoriale. Je suis arrivée à la Région Ile-de-France dans le contexte de la relecture et du vote du Plan d'Avenir pour l'élevage francilien. J'ai donc été invitée à étudier ce secteur agricole, peu présent en Ile-de-France et parfois oublié face aux grandes cultures qui prédominent largement les paysages de la région, mais pour lequel des actions émergent et sont mises en place depuis quelques années.

Mon stage a été rendu plus difficile par les conditions sanitaires. Sur les 24 semaines que durait mon stage, j'ai effectué les premiers trois mois et demi en télétravail. Ce n'est qu'à partir de mi-juin que j'ai commencé à rencontrer mes collègues, grâce au retour en présentiel, à plein temps pour moi et deux puis trois jours par semaine pour les agents. Travailler seule, à distance et chez soi a été (et est toujours) un grand défi. En plus des connaissances que j'ai pu acquérir sur l'élevage en Ile-de-France ou le fonctionnement d'une Région, j'ai aussi beaucoup appris sur mes capacités.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Introduction

L'Europe est une région agricole et d'élevage majeure à l'échelle internationale. En 2019, l'Union européenne était exportatrice nette en produits animaux à hauteur de de 3,7 milliards d'euros. L'élevage, présent dans presque toutes les régions du continent, contribue à ses activités économiques, aux effets anthropiques sur l'environnement, à la santé et à l'identité des populations par le façonnage des paysages et la gastronomie (Peyraud and MacLeod, 2020). Si la balance commerciale française est excédentaire pour les produits laitiers (2,5 milliards d'euros en 2018) et les bovins vivants (1,4 milliard d'euros en 2018) (Pouch, 2019), l'Ile-de-France n'est pas une grande région d'élevage. Lors du recensement agricole de 2010, elle comptait seulement 0,2% du cheptel national¹, pour 2,0% de la SAU² et 18% de la population³. Depuis quelques décennies, les effectifs de bétail, en particulier ceux de bovins, ne cessent de reculer, comme illustré Figure 1.

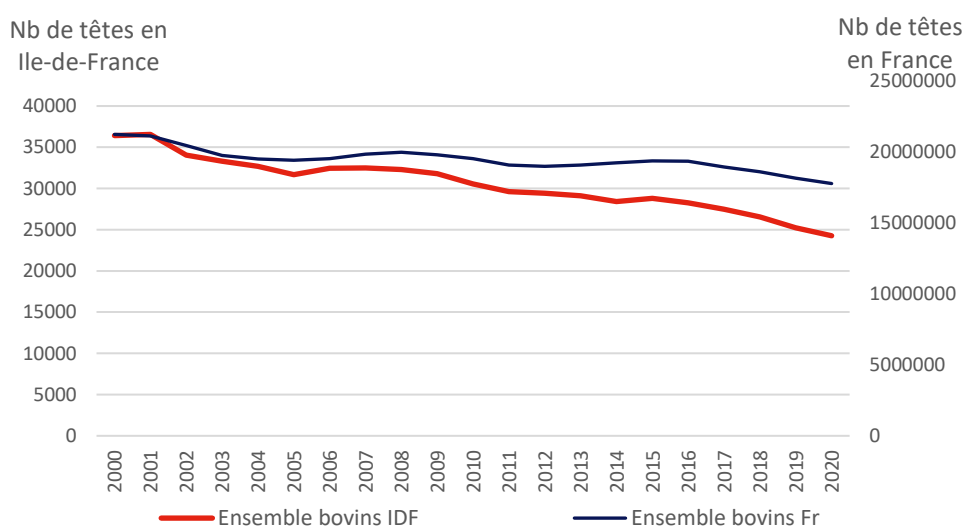


Figure 1 : Evolution du cheptel bovin francilien de 2000 à 2020 (Agreste, SAA 2000-2020)

Pour l'ensemble des graphes d'effectifs de cheptels, l'échelle verticale utilisée (origine et effectif en 2000 placés aux mêmes niveaux) permet de comparer les évolutions entre les deux échelons territoriaux.

¹ En 2010, la France avait un cheptel de 26 626 212 UGB (tous aliments confondus), parmi lesquelles 57 087 en Ile-de-France. Source : Agreste, Recensement agricole 2010

² En 2010, la SAU de la France était de 29 095 720 ha, et celle de l'Ile-de-France de 588 880 ha. Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2010

³ En 2010, la France comptait 64 612 939 habitants, dont 11 786 234 en Ile-de-France. Source : INSEE, Recensement de la population 2010

En Ile-de-France, le troupeau bovin est passé de 36 417 têtes en 2000 à 24 266 têtes en 2020, soit un recul de 33% en 20 ans. Cette baisse est deux fois plus importante que la baisse nationale : de 21 256 247 têtes en 2000 à 17 789 254 en 2020, soit une baisse de 16%.

L’Ile-de-France est une région administrative française située sur le bassin sédimentaire parisien. Elle est composée d’une alternance de plateaux et plaines, où dominent l’agriculture et les espaces boisés, et de grandes vallées, où règnent les espaces fortement urbanisés et densément peuplés. L’Ile-de-France a la particularité de présenter une géographie concentrique à tous points de vue (Figure 2). L’aire urbaine de Paris est située au centre de la région, avec en son cœur la capitale, entourée des départements de la petite couronne : les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94). Elle s’étend au-delà de ces départements et touche une partie des communes limitrophes de la grande couronne, c’est-à-dire de la Seine-et-Marne (77), des Yvelines (78), de l’Essonne (91) et du Val-d’Oise (95). On observe que l’aire urbaine s’est implantée dans les vallées de la Seine et de ses affluents : la Marne, l’Yerres, le Canal de l’Ourcq, les deux Morins, l’Oise, l’Yvette et l’Orge. En s’éloignant de Paris, on assiste à une succession d’aires périurbaines puis rurales, à la prédominance des espaces cultivés sur les plateaux, et des îlots boisés. En périphéries de la région, les unités paysagères sont tournées vers les régions limitrophes : le Vexin français au Nord-Ouest est tourné vers le Vexin Normand et l’Eure, la Beauce au Sud-Ouest vers l’Eure-et-Loir, la Brie vers la Marne, etc. Il en résulte de forts gradients entre Paris et les limites de la région, en termes de densité de population, réseaux routiers et ferroviaires, d’activité agricole, ...

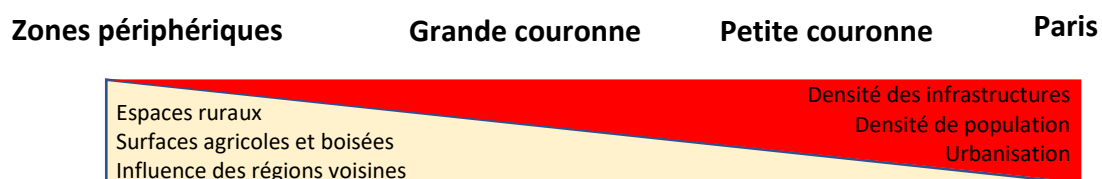


Figure 2 : Représentation schématique du caractère concentrique des composantes géographiques autour de Paris (Source : personnelle, 2021)

Historiquement et comme partout ailleurs, les exploitations franciliennes étaient diversifiées, alliant cultures et élevage. Les productions étaient destinées à nourrir la population locale. Au XIXème siècle, la Révolution agricole permet d’entamer la spécialisation de l’agriculture francilienne : le réseau ferroviaire augmente le rayon de distribution des

productions, les machines se développent, les parcelles se remembrement. A la fin de la Seconde Guerre mondiale puis avec la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC), l’Île-de-France accentue sa spécialisation vers les cultures, et notamment les céréales, grâce à la sélection variétale et à l’essor de l’industrie pétrochimique (engrais, produits phytosanitaires, carburant). On assiste à l’industrialisation des productions. A la fin du XX^{ème} siècle, l’Île-de-France est un symbole de la réussite agricole française ; elle dispose d’une agriculture moderne, où règne le modèle productiviste. Malgré tout, quelques territoires ont résisté à cette surspécialisation vers les grandes cultures : le système de polyculture-élevage s’est maintenu dans certaines vallées alluviales, surtout en Seine-et-Marne, ainsi que des vergers dans la ceinture verte de Paris (Poulot, 2010).

Aujourd’hui, l’Île-de-France est composée à 50% de surfaces agricoles, 27% d’espaces boisés, naturels ou hydrographiques, et 23% d’espaces artificialisés (IAU IDF, 2019). Des cartes en annexes I, II et III permettent de visualiser la géographie de ce territoire.

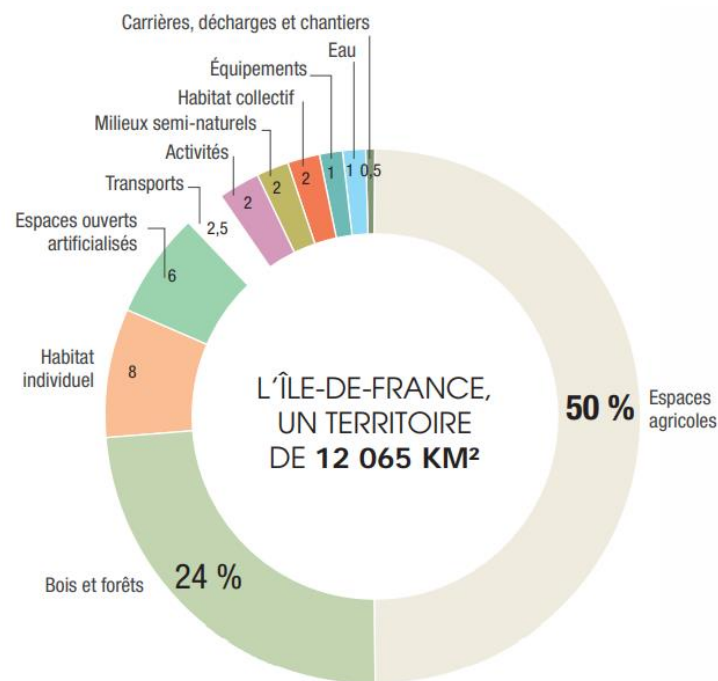


Figure 3 : Mode d’occupation des sols de l’Île-de-France en 2017 (IAU IDF, 2019)

Malgré la présence prégnante de l’aire urbaine parisienne sur le territoire, l’Île-de-France reste une région très agricole.

La surface agricole utile est répartie comme suit entre les différents départements franciliens : 58% en Seine-et-Marne, 16% en Yvelines, 15% en Essonne, 10% en Val-d’Oise et 1% pour les départements de la petite couronne.

Elle est composée à 96,5% de terres arables, 3,2% de prairies permanentes et 0,3% de cultures permanentes, dont le détail est présenté Tableau 1. Représentant 40,0% de la SAU, la culture la plus implantée en Ile-de-France est le blé. A titre de comparaison, parmi les terres arables, les surfaces herbacées temporaires représentent 1,2% de la SAU et les cultures fourragères 0,14% de la SAU (Agreste, SAA 2020).

| | Surface (ha) | % de la SAU francilienne |
|--|--------------|--------------------------|
| Terres arables | 539 228 | 96,5 |
| dont blé | 223 428 | 40,0 |
| dont cultures fourragères | 795 | 0,14 |
| dont surfaces herbacées temporaires | 6 922 | 1,2 |
| Prairies permanentes | 17 642 | 3,2 |
| Cultures permanentes | 1 676 | 0,3 |
| Total | 558 546 | 100 |

Tableau 1 : Utilisation de la SAU francilienne en 2020 (Agreste, SAA 2020)

Les surfaces agricoles tournées vers l’élevage représentent environ 4,5% de la SAU totale francilienne, tandis que le blé en représente 40.

Face à ce constat alarmant et à l’importance que revêt l’élevage en termes sociaux, économiques, techniques et environnementaux, les pouvoirs publics franciliens mettent en œuvre des politiques de soutien à ces filières. La Région a voté en avril 2021 son Plan d’avenir pour l’élevage francilien. Ce plan, réalisé en concertation avec les organisations professionnelles agricoles (Chambre d’agriculture d’Ile-de-France, Groupement des agriculteurs biologiques d’Ile-de-France, Abiosol...), s’intègre à deux autres programmes régionaux : le Pacte agricole (voté en mai 2018) et le Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire (voté en février 2021). Il comporte une cinquantaine de mesures pour soutenir l’élevage à travers plusieurs volets dont l’installation et la transmission, l’investissement en faveur d’une meilleure autonomie et résilience des exploitations, la santé des animaux, le confort de travail ainsi que les débouchés régionaux.

L'objectif de mon stage est d'affiner les connaissances de la Région afin d'appréhender l'état des lieux et les tendances de l'élevage francilien et d'élaborer les dispositifs d'aides régionales adaptés aux besoins prioritaires des éleveurs et aux enjeux des territoires.

Quel est l'état des lieux et quelles évolutions les filières d'élevage franciliennes connaissent-elles ? Quelles perceptions en ont les acteurs et comment voient-ils l'avenir de ces filières en Ile-de-France ? Qu'est déjà mis en place pour soutenir ces filières et quelles actions reste-t-il à créer et développer, en particulier via la politique régionale ?

Quelles problématiques sociales, économiques, techniques et environnementales de l'élevage, qui nécessite un soutien pour son maintien et sa redynamisation sur le territoire, les acteurs franciliens identifient-ils en priorité dans le champ des moyens d'action de la Région ?

Pour répondre à cette question, j'ai enquêté auprès de différents acteurs institutionnels, d'organisations professionnelles agricoles, d'acteurs des filières et d'éleveurs, afin de collecter leurs témoignages sur les difficultés et les opportunités qu'ils rencontrent lors de l'exercice de leurs fonctions. J'ai également analysé des données de la Région pour comprendre son rôle et les actions déjà entreprises pour soutenir les activités, en particulier relatives à l'élevage.

Dans une première partie méthodologique, je dresserai un état des lieux de l'élevage en Ile-de-France et je justifierai la nécessité de le maintenir. Au regard de ces éléments, je présenterai les cadres théoriques et conceptuels que j'utiliserai pour répondre à la question de recherche. Je développerai la question de recherche en sous-questions puis exposerai la méthode d'enquête et d'analyse des données collectées.

Dans une seconde partie, je présenterai les résultats de mon enquête, tant auprès des acteurs franciliens de l'élevage que sur les dispositifs régionaux et européens. Je présenterai également comment une partie de ces résultats d'enquête ont été mobilisés pour la rédaction d'un règlement d'intervention, un document d'action qui décrit toutes les modalités d'intervention d'un dispositif qui sera lancé par appel à projet (projets, publics, dépenses éligibles, taux et plafonds d'intervention du financeur, engagements des bénéficiaires...).

Enfin dans une troisième partie, je présenterai une discussion de ces résultats et les suites à donner à ce travail.

1 Méthode

1.1 Elevage et acteurs de l'élevage : de quoi parle-t-on ?

Face à la diversité des élevages existants, je propose de n'étudier que les élevages les plus communs, c'est-à-dire ceux pour lesquels des données sont disponibles et dont la présence est quantitativement importante sur le territoire. « L'élevage » désigne ici les activités d'élevage de bovins laitiers, bovins viande, ovins, caprins, porcins, poules pondeuses et poulets de chair. Les équins ne font pas partie de cette étude car leur élevage n'est pas considéré comme une activité productive primaire. On dresse également le postulat que la présence des autres en Ile-de-France est anecdotique ou ne participe pas suffisamment à la durabilité étendue des élevages (cf définition plus loin), sur la base des rapports techniques qui ne les mentionnent pas ou très peu. Ne sont donc pas pris en compte les élevages d'ânes, de gibier, de volailles hors du genre Gallus, la cuniculture, l'apiculture, l'héliciculture, l'entomoculture, la pisciculture.

Les « acteurs de l'élevage et de ses filières » désignent l'ensemble des entités juridiques intervenant sur les activités d'élevage, de la production à la commercialisation. Ils regroupent :

- les éleveurs,
- les organismes d'appui technique (organisations professionnelles agricoles privées et publiques : syndicats, Chambres d'agriculture, coopératives, associations et fédérations agricoles, et les centres de recherche : INRAE, Institut de l'élevage
- les administrations publiques (Etat et collectivités territoriales) et les structures parapubliques (agence de l'eau, agence des espaces verts, SAFER, ...)
- les professionnels, entreprises et interprofession de la chaîne de valeur des produits animaux (marchands, négociants, grossistes, abattoirs, transformateurs, artisans-commerçants, Interbev...).

1.2 Etat des lieux initial de l'élevage francilien

Avant d'exposer plus avant ma problématique, je propose de présenter de manière synthétique et grâce à des éléments objectifs l'état actuel de l'élevage et de ses filières en Ile-de-France.

1.2.1 La répartition et l'évolution des cheptels en Ile-de-France

1.2.1.1 L'évolution des ruminants

Comme présenté Figures 4 et 5, le cheptel bovin francilien est en baisse au moins depuis les années 2000. Cette baisse se retrouve pour chacun des 2 troupeaux, laitier et allaitant, mais elle est plus marquée dans la spécialisation laitière que dans la spécialisation allaitante. Dans les deux cas, la baisse des effectifs régionaux est proportionnellement plus importante que la baisse nationale. En 2020, l'Ile-de-France comptait 5656 vaches laitières et 5176 vaches allaitantes, et au total 24300 bovins.

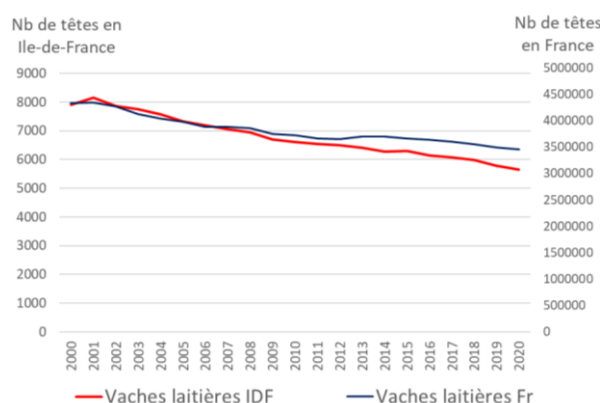


Figure 4 : Evolution du cheptel bovin lait en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

La tendance à la baisse des effectifs de vaches laitières est plus marquée en Ile-de-France qu'à l'échelle nationale, en particulier depuis 2007.

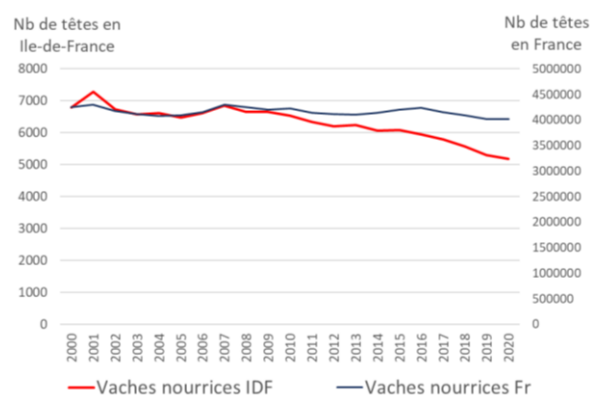


Figure 5 : Evolution du cheptel bovin viande en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Si les effectifs de vaches allaitantes restent plutôt stables à l'échelle nationale, ils sont en nette diminution en Ile-de-France au moins depuis 2009.

D'après l'Identification pérenne généralisée (IPG) de 2017, des données de recensement des animaux collectées par la Chambre d'Agriculture de région, il y avait 79 éleveurs ayant plus de 10 reproductrices laitières et 121 éleveurs ayant plus de 10 reproductrices allaitantes. La Figure 6 ci-dessous illustre leur localisation et leur type.

Les bovins en Île-de-France en 2020 par type racial (laitier ou viande)

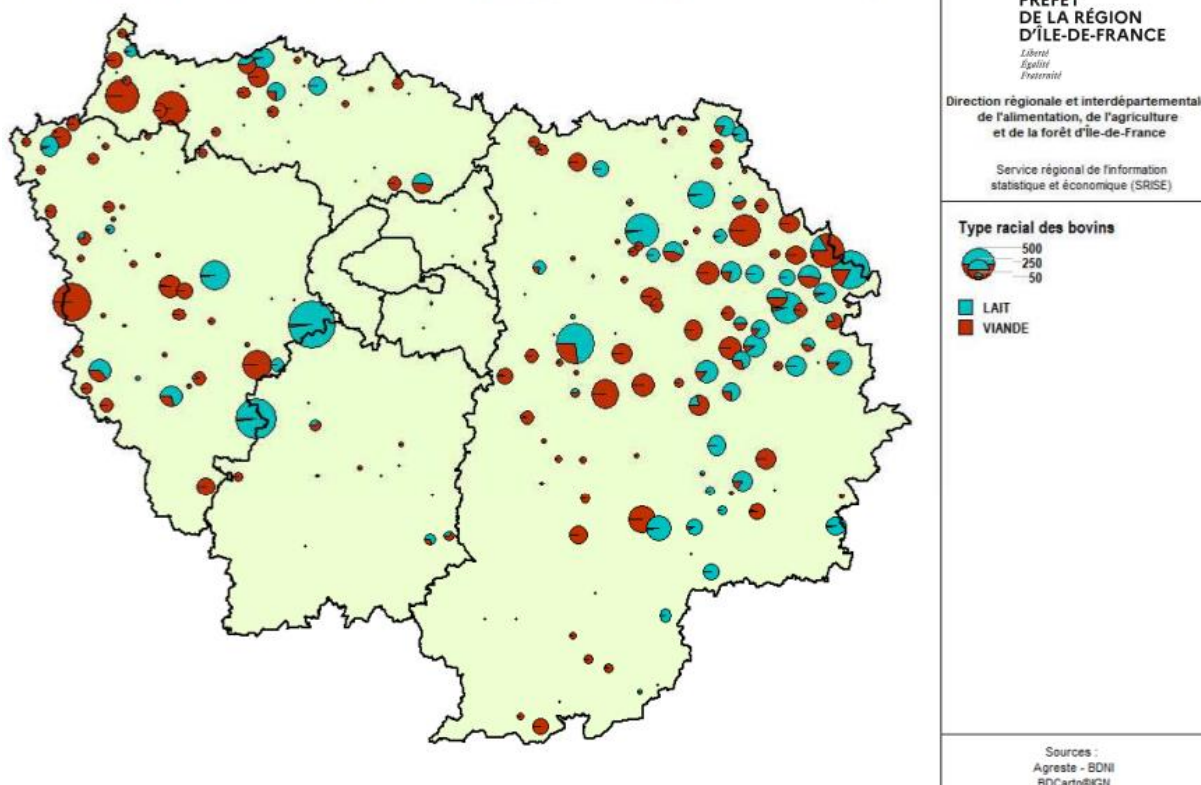


Figure 6 : Répartition territoriale des orientations bovines (lait ou viande) en Ile-de-France en 2020 (Source : DRIA AF, d'après Agreste, BDNI 2020)

La majorité des exploitations bovines sont de taille moyenne ou petite et se situent dans l'Est de la Région, mais l'Ouest se démarque par la présence de quelques très grosses exploitations, notamment laitières.

La Figure 7 représente les effectifs d'ovins. Ceux-ci ont globalement diminué depuis 2000, mais sont plutôt stables depuis 5 ans, autour de 10500 têtes. L'évolution du troupeau francilien se calque sur celle du troupeau national.

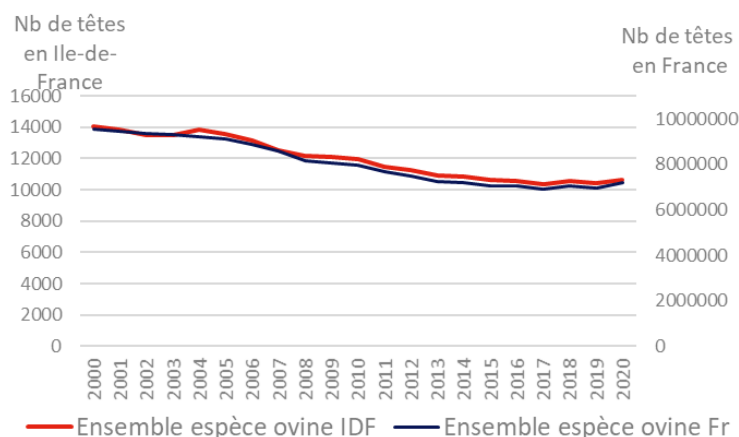


Figure 7 : Evolution du cheptel ovin en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

L'évolution à la baisse des effectifs d'ovins en Ile-de-France se calque parfaitement sur la baisse de ces effectifs nationaux.

D'après l'IPG 2017, il y avait 62 éleveurs professionnels de brebis (les détenteurs de plus de 50 brebis), répartis comme suit Figure 8 sur le territoire. Au total, on comptait 602 détenteurs d'ovins en Ile-de-France.

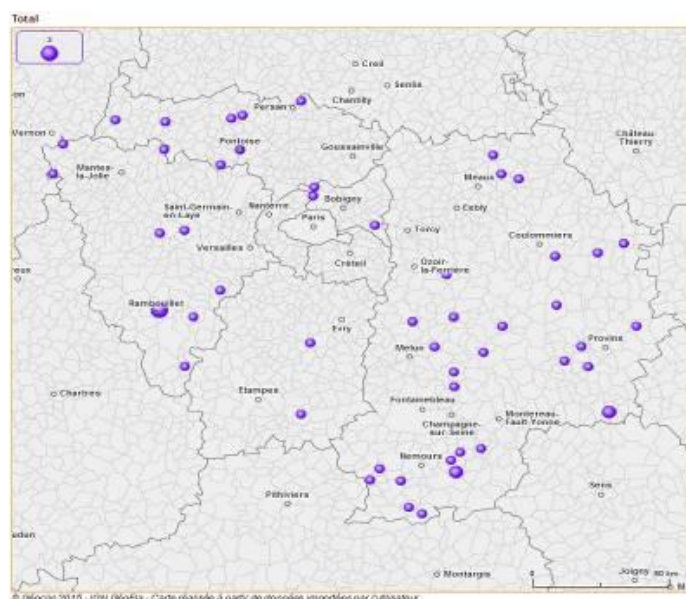


Figure 8 : Répartition géographique des exploitations professionnelles d'ovins en 2017 (Source : CAR, IPG 2017)

Les

Enfin, pour les ruminants, l'élevage de caprins est faible en Ile-de-France, mais son évolution reste très corrélée à celle des effectifs nationaux, comme illustré Figure 9. Cet élevage est stable voire augmente depuis 2016, pour atteindre 2300 animaux en 2020.

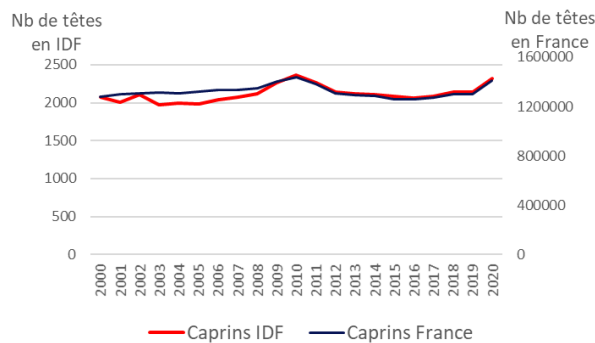


Figure 9 : Evolution du cheptel caprin en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Bien qu'anecdotiques en Ile-de-France, les caprins suivent l'évolution nationale stable voire en hausse de ces dernières années.

D'après l'IPG 2017, il y avait 28 éleveurs professionnels de chèvres (les détenteurs de plus de 25 brebis), répartis comme suit Figure 10 sur le territoire. Au total, on comptait 427 détenteurs de caprins en Ile-de-France. La Figure 11 représente la répartition quantitative des caprins dans les départements.

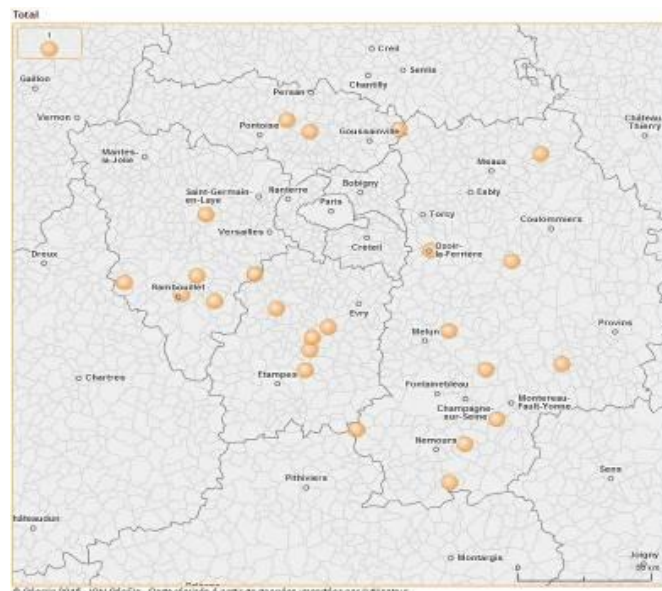


Figure 10 : Répartition géographique des exploitations professionnelles caprines en 2017 (Source : CAR, IPG 2017)

Les détenteurs professionnels de caprins sont présents dans tous les départements de la grande couronne.

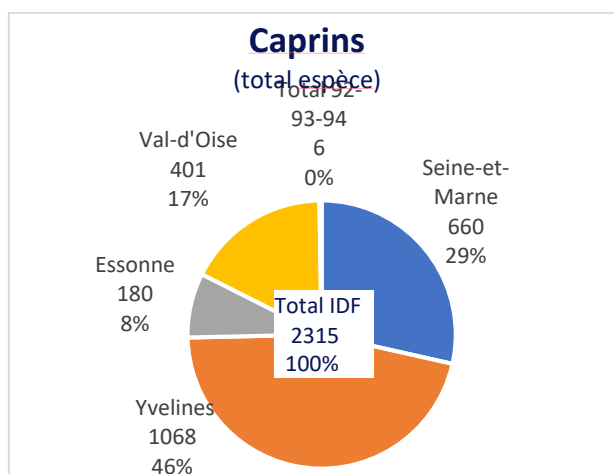


Figure 11 : Répartition départementale des effectifs de caprins (Source : Agreste, SAA 2020)

La répartition des effectifs des caprins dans les départements franciliens ne suit pas celle de la SAU. Les Yvelines sont surreprésentées tandis que la Seine-et-Marne est sous-représentée.

1.2.1.2 L'évolution des porcins

Concernant l'élevage porcin, les effectifs sont très faibles et stables autour de 7400 individus depuis 2007, après avoir connu une baisse après 2003, d'après la Figure 12. A l'échelle nationale, si les effectifs semblent stables ces dernières années, la tendance globale depuis les années 2000 est à la baisse.

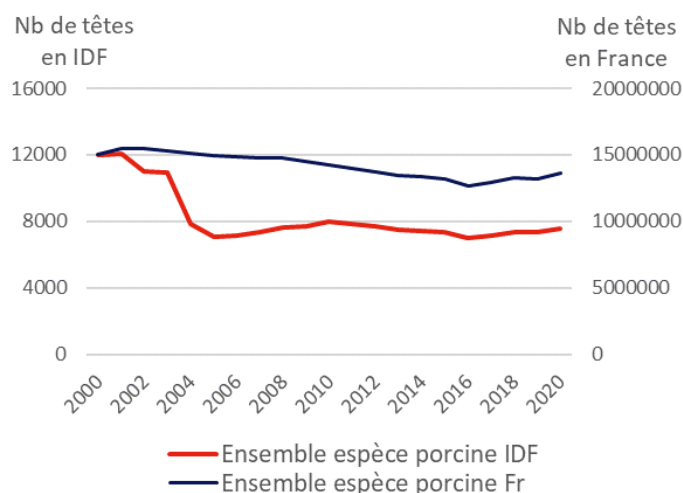


Figure 12 : Evolution du cheptel porcin en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Les effectifs de porcins franciliens sont à peu près stables et suivent l'évolution nationale depuis une dizaine d'années, après avoir connu une baisse drastique de leurs effectifs au début des années 2000.

D'après l'IPG 2017, les porcins franciliens étaient répartis sur 94 sites, mais on estime à une douzaine le nombre d'élevages professionnels. Les effectifs de porcins sont répartis dans les départements comme suit Figure 13.

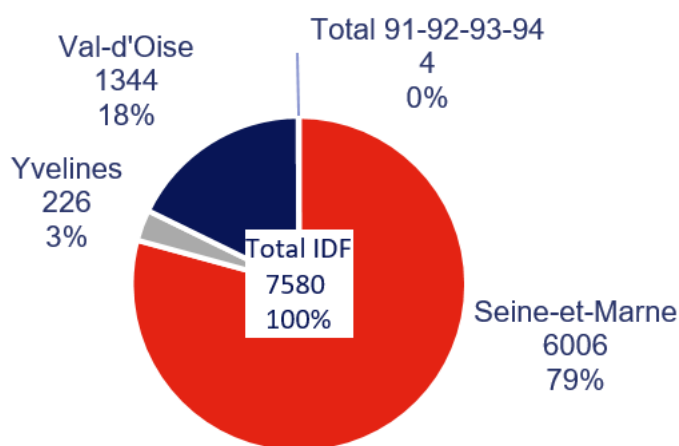


Figure 13 : Répartition départementale des effectifs de porcins (Source : Agreste, SAA 2020)

Les élevages porcins sont situés très majoritairement en Seine-et-Marne. Les Yvelines comptent l'équivalent d'un élevage, et l'Essonne n'en compte aucun.

1.2.1.3 L'évolution des volailles

Les filières de volailles, de ponte et de chair, sont plutôt stables ces dernières années, tant à l'échelle régionale que nationale, comme illustré Figures 14 et 15. D'après la Chambre d'Agriculture, il y avait en 2017 120 éleveurs professionnels de volailles, répartis dans la région comme indiqué Figure 16.

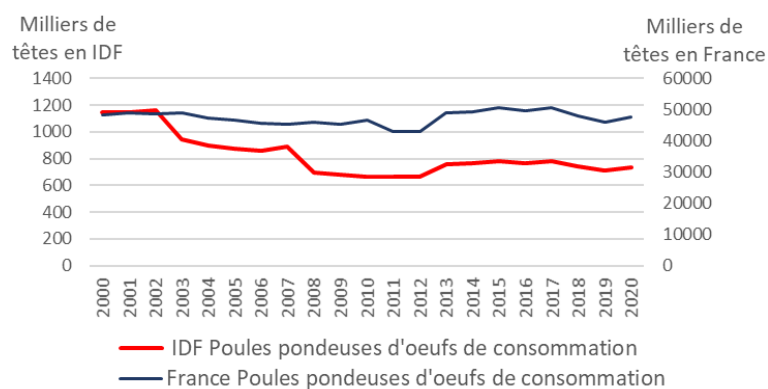


Figure 14 : Evolution des effectifs de poules pondeuses d'œufs de consommation en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Si les effectifs de poules pondeuses sont globalement stables ces dernières années, la tendance régionale depuis 2000 est à la baisse.

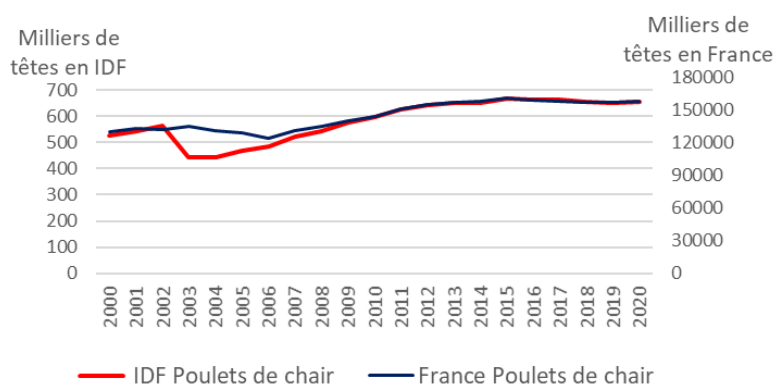


Figure 15 : Evolution des effectifs de poulets de chair en Ile-de-France de 2000 à 2020 (Source : Agreste, SAA 2000-2020)

Après une forte augmentation du nombre de poulets de chair après 2003, les effectifs régionaux sont stables, tout comme les effectifs nationaux.

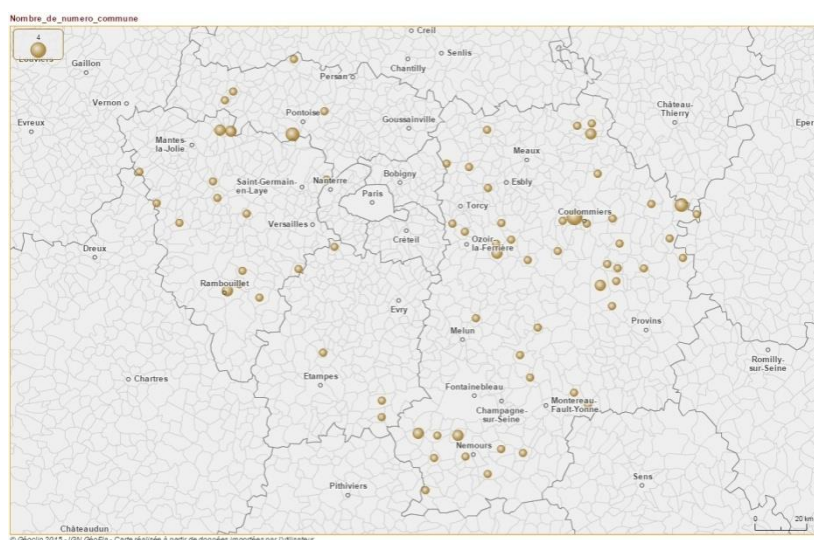


Figure 16 : Répartition géographique des exploitations professionnelles avicoles en 2017 (Source : CAR, 2017)

On trouve des élevages professionnels avicoles dans tous les départements, mais leur densité est plus importante à l'Est.

1.2.1.4 La part de l'élevage en Agriculture biologique

Selon espèces, en 2019, entre 5,5% et 11,5% des animaux étaient élevés en Agriculture biologique (AB), comme démontré dans le Tableau 2. Cette année-là, parmi les exploitations

franciliennes dont l'élevage est l'activité principale, 34 étaient en bio. On comptait au total 90 ateliers d'élevage menés en agriculture biologique en 2019 (Groupement des agriculteurs biologiques (GAB) IDF, 2020).

| | Effectifs en AB | Effectifs totaux | % en AB |
|--------------------|-----------------|------------------|-------------|
| Vaches laitières | 318 | 5789 | 5,5 |
| Vaches allaitantes | 285 | 5302 | 5,4 |
| Brebis | 917 | 7959 | 11,5 |
| Chèvres | 95 | 1466 | 6,5 |
| Poules pondeuses | 46333 | 709000 | 6,5 |
| Volailles de chair | 52895 | 652000 | 8,1 |

Tableau 2 : Parts de quelques cheptels en AB parmi le cheptel total francilien en 2019 (GAB IDF, 2020 et Agreste, SAA 2019)

1.2.2 Les outils de transformation

La présence d'outils de transformation à proximité des sites d'élevage est indispensable au maintien de cette activité. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation présente la liste actualisée des établissements habilités à manipuler des produits animaux grâce à l'agrément sanitaire. Cette liste permet de recenser les outils de transformation présents dans la région.

1.2.2.1 Les abattoirs franciliens

Il y a en Ile-de-France 4 abattoirs d'ongulés.

Situé dans l'Ouest des Yvelines, l'abattoir de Houdan est spécialisé dans l'abattage des porcs, qu'il pratique avec étourdissement.

L'abattoir de Jossigny est un abattoir de Seine-et-Marne spécialisé dans les petits ruminants : ovins, caprins, et veaux. Il pratique l'abattage rituel halal sans étourdissement mais propose également des prestations d'abattage avec étourdissement.

L'abattoir de Meaux (en Seine-et-Marne) et l'abattoir d'Ezanville (dans le Val-d'Oise) appartiennent au même groupe et pratiquent uniquement l'abattage rituel hallal. L'abattoir d'Ezanville est spécialisé en petits ruminants (ovins et caprins), tandis que l'abattoir de Meaux peut également abattre des gros bovins.

Concernant les volailles, on compte en Ile-de-France 27 unités disposant de l'agrément. Ce sont soit des établissements spécialisés, soit des unités d'abattage à la ferme, pratiquant des abattages rituels ou non.

1.2.2.2 Les unités de transformation laitière

Au total, 72 établissements franciliens disposent d'un agrément CE pour la transformation de lait et produits laitiers. Parmi ceux-ci, on retrouve, sans toujours pouvoir facilement les distinguer dans un premier temps, différentes typologies : outils industriels et artisanaux, entreprises agroalimentaires et ateliers de transformation à la ferme, fromageries commerçantes et caves d'affinage.

1.2.2.3 Les centres de conditionnement des œufs

On compte 12 centres d'emballage des œufs en Ile-de-France. Aucune casserie n'est implantée sur le territoire. Beaucoup semblent être au sein d'exploitations agricoles.

1.2.3 Les circuits de distribution

Les circuits de commercialisation sont de prime abord difficiles à aborder. Des données concernant les circuits courts sont accessibles grâce au Recensement agricole de 2010, mais trop anciennes. L'observatoire régional de l'Agriculture biologique présente des données plus actualisées, dont des exemples sont donnés Figures 17 et 18, mais très partielles et non généralisables à l'ensemble des productions.

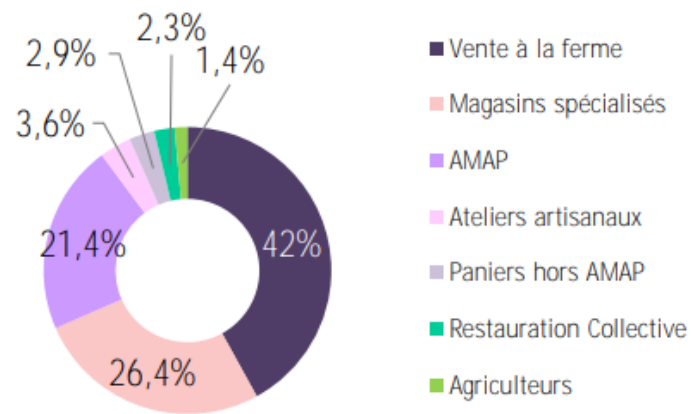


Figure 17 : Distribution de volailles de chair bio par circuit (Source : GAB IDF, 2020)

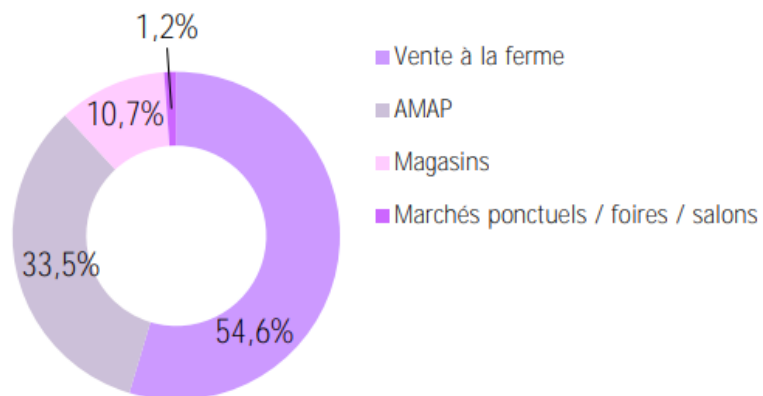


Figure 18 : Distribution de la viande ovine bio par circuit (Source : GAB IDF, 2020)

En résumé

En Ile-de-France, on compte les effectifs animaux et élevages suivants :

| | Effectifs (Agreste, SAA 2020) | Evolution depuis 2000 (Agreste, SAA 2000-2020) | Nb d'élevages professionnels (CAR, IPG 2017) |
|--------------------|-------------------------------------|--|--|
| Vaches laitières | 5700 | ↘↘ | ~79 |
| Vaches allaitantes | 5200 | →↘ | ~121 |
| Brebis | 7900 | ↘→ | ~62 |
| Chèvres | 1600 | →↗ | ~28 |
| Porcins | 7600 | ↘→ | ? |
| Poules pondeuses | 733000 | ↘→ | ~120 |
| Poulets de chair | 657000 | ↗→ | |

Les départements qui disposent de plus d'élevages sont également ceux qui disposent des SAU les plus importantes : la Seine-et-Marne, suivie des Yvelines, puis de l'Essonne et du Val-d'Oise. Il n'y a quasiment pas d'élevage professionnel dans les départements de la petite couronne.

L'élevage biologique représente 5 à 12% des effectifs animaux, suivant l'espèce considérée. Cette part est plus importante en ovins, puis en volailles de chair.

Quelques unités d'abattage sont présentes en Ile-de-France : 3 en ruminants, 1 en porcins et 27 en volailles. Il n'existe pas de solution d'abattage pour les gros bovins hors abattage rituel.

Des unités de transformation du lait et des centres de collecte des œufs sont également implantées en Ile-de-France.

1.3 L'inscription de l'élevage dans les composantes du territoire

1.3.1 Quelques cadres théoriques et conceptuels

1.3.1.1 La durabilité étendue

La « durabilité étendue » de l'élevage au sens de Lasseur et al (2019), concerne l'intégration sociale, économique, écologique, paysagère, identitaire, etc des systèmes de production dans le système territorial. Cela implique la prise en compte des activités agricoles dans les projets collectifs locaux et sa contribution à la durabilité territoriale. La notion de

durabilité étendue est complémentaire de la notion de durabilité interne des exploitations, qui « concerne la capacité du système considéré à se maintenir en conservant ses capacités productives, en renouvelant les ressources dont il dépend et en répondant aux enjeux économiques et de filières » (Lasseur et al, 2019).

1.3.1.2 Le bouquet de services de l'élevage

Les activités d'élevage sont intimement liées au territoire dans lequel elles sont implantées, et ce à trois niveaux : d'abord parce que la zootechnie est fonction de sa situation géographique, notamment en terme d'identité régionale de pratiques et de savoir-faire (indications géographiques), ensuite parce que les activités d'élevage modèlent l'espace (maintien des paysages de prairies, bâtiments...) et enfin parce que l'élevage induit des représentations et des points de vue aux acteurs du territoire (Lasseur et al, 2019).

En plus de produire des denrées alimentaires, l'élevage fournit un certain nombre de « services » au territoire, dont la valeur est difficilement quantifiable. Ces services concernent au total quatre dimensions.

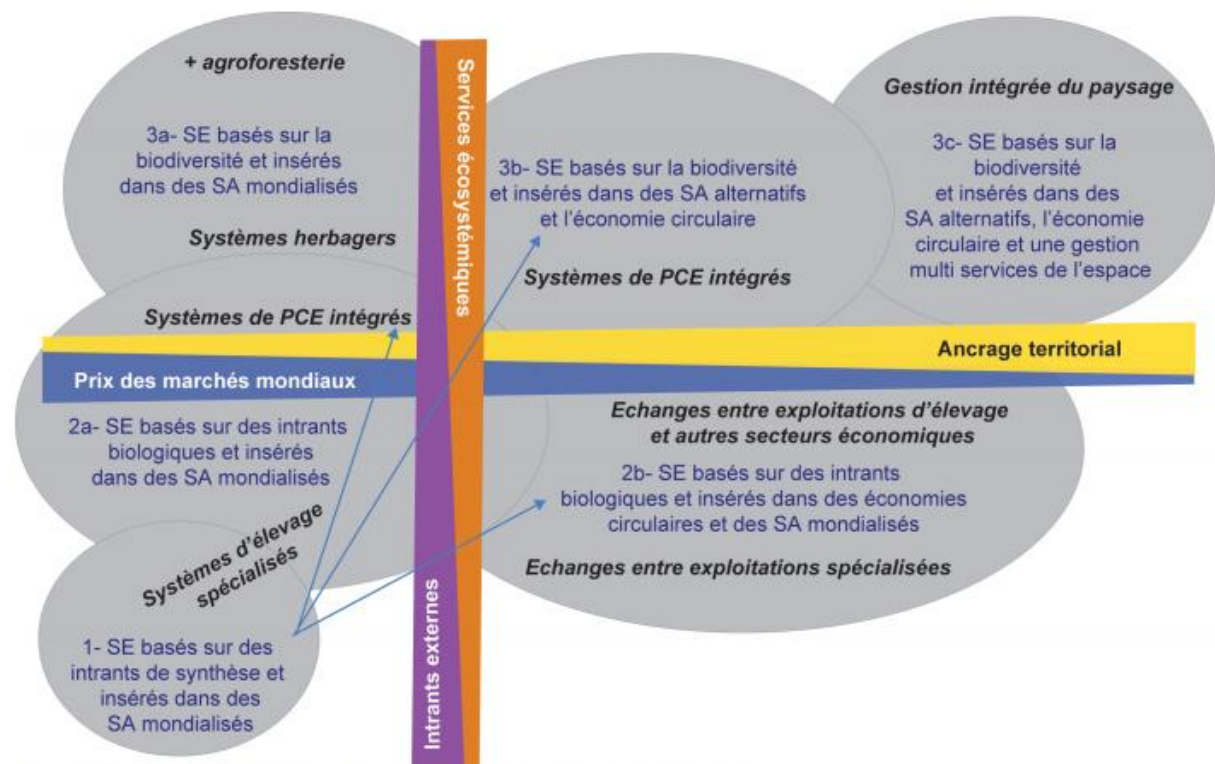
L'approvisionnement, qui concerne le premier d'entre eux, concerne les produits animaux destinés à la consommation humaine (produits de qualité standard ou labellisée pour nourrir la population) mais aussi les co-produits de l'élevage (fertilisants organiques, la production d'énergie via la méthanisation, la laine, le cuir et les co-produits d'abattage).

L'élevage fournit aussi des services concernant le patrimoine et la qualité de vie. Cette seconde dimension comprend l'esthétique du paysage (végétal via le maintien des paysages ouverts, animal via la diversité génétique, bâti via l'entretien des éléments architecturaux). Elle comprend aussi le patrimoine gastronomique (produits à haute valeur ajoutée labellisée ou imaginaire), le volet socio-éducatif, culturel et festif lié aux animaux, et enfin le soutien aux activités annexes (entretien des chemins de randonnée, la pension des chevaux de loisirs, l'accueil à la ferme et la communication).

L'élevage fournit des services environnementaux par l'entretien des sols et de la biodiversité qui assurent des services écosystémiques (qualité de l'eau, de l'air et des écosystèmes, fertilité des sols). L'élevage assure aussi le recyclage de co-produits des cultures, des industries agroalimentaires et la valorisation de surfaces non cultivables).

Quatrième dimension ; l'élevage contribue à la vitalité territoriale, via la création d'emplois agricoles et dans les filières qui gravitent autour de ces productions. Il contribue aussi à la vitalité rurale par le maintien du tissu social et l'agrotourisme (Ryschawy et al, 2015).

Ces services sont inégalement rendus suivant les systèmes d'exploitation. Comme illustré sur la Figure 19, six formes d'élevage ont été identifiées, et deux axes permettent de les caractériser : un premier axe suivant l'ancrage territorial ou l'intégration dans les marchés mondiaux, et le second selon l'apport d'intrants externes ou l'appui sur les services écosystémiques (Duru et al, 2017).



SE : Système d'Élevage ; SA : Système Alimentaire ; PCE : PolyCulture-Élevage

Les flèches indiquent des trajectoires possibles d'évolution ou de transformation des systèmes de production d'une forme à une autre avec ici l'exemple des systèmes de polyculture élevage dont les ateliers sont juxtaposés (quadrant en bas à gauche), peuvent réduire les intrants en procédant à des échanges entre exploitations spécialisées (quadrant en bas à droite) ou en intégrant mieux les deux ateliers au sein d'une exploitation ou encore en s'inscrivant dans des dynamiques territoriales (quadrant en haut à droite)

Figure 19 : Six formes d'agriculture selon la nature et l'origine des intrants utilisés dans les élevages et selon leur insertion dans des systèmes alimentaires mondialisés et dans les dynamiques territoriales (Duru et al 2017, d'après Therond et al 2017)

1.3.2 Quelques éléments de réponse

Nous allons dans cette partie nous intéresser aux enjeux de la durabilité étendue, en France et plus particulièrement en Ile-de-France. Nous verrons la consommation en produits animaux, étroitement liée aux points de vue de la société sur les pratiques d'élevage. Ensuite, nous verrons le rôle environnemental de cette activité, et enfin son importance territoriale en termes d'emplois et d'occupation spatiale.

1.3.2.1 *Les défis sociétaux : Connaître et répondre à la demande des citoyens*

1.3.2.1.1 Connaître et répondre à la demande des consommateurs en produits animaux

La première fonction de l'élevage est de fournir à la population les denrées alimentaires animales qu'elle demande.

Une première étude de 2015 montre que 81% des consommateurs ont une « bonne » ou « excellente » image de la viande bovine, et que plus de 90% apprécient cuisiner et consommer ce produit. Les quantités moyennes journalières en produits carnés et la typologie des produits (ingrédients carnés, charcuterie, volaille, gibier, viande de boucherie, produits tripiers) varient selon la catégorie socio-professionnelle et l'âge du consommateur. Les jeunes consomment globalement plus de produits carnés que les personnes âgées, et les ouvriers en consomment plus que les cadres et professions intellectuelles supérieures. Si la consommation de viande diminue d'année en année (-12% entre 2006 et 2016), elle évolue aussi dans ses modalités avec l'évolution des régimes alimentaires (Tavoularis et Sauvage, 2018)

Une autre étude de 2016 représentative de la population française révèle que 67% des français consomment de la viande de bœuf au moins une fois par semaine, 74% pour la viande de porc et 79% pour la viande de volaille. 93% des personnes interrogées déclarent consommer des produits laitiers au moins une fois par semaine et 76% des œufs. 1,4% des individus de l'échantillon se déclarent végétariens (ne consommant pas de viande) et 0,15% végétariens (ne consommant aucun produit d'origine animale), mais 11% des personnes de l'échantillon juge immoral de tuer un animal pour le manger. 14% des personnes enquêtées déclarent vouloir cesser leur consommation de viande dans l'année (surtout parmi les 18-34

ans), et 18% déclarent vouloir diminuer leur consommation de viande. 20% des personnes interrogées pensent que l'humanité ne mangera plus de produits animaux dans 100 ans (Dockès et al, 2017).

D'autre part, au-delà de leur consommation de produits animaux, les consommateurs soutiennent ou non certaines idées qu'ils se font des composantes des systèmes d'élevage. Une étude menée entre 2014 et 2017 par l'IFIP-Institut du porc, intitulée projet ACCEPT, a eu pour objectif d'apporter des connaissances scientifiques sur les mouvements de société au sujet de l'élevage. Il entend mieux faire comprendre les controverses actuelles, et ainsi permettre à l'interprofession de déployer une communication argumentée et adaptée, en faveur de l'acceptation sociale des activités d'élevage. Le projet ACCEPT* a ainsi mis en lumière 5 typologies de citoyens en fonction de leur perception de l'élevage.

Les « progressistes » représentent 51% de la population. Ces personnes se posent des questions sur leur alimentation et son impact environnemental, elles sont sensibles au bien-être des animaux, en particulier à l'accès au plein air. Elles sont satisfaites de la qualité sanitaire et de la traçabilité des produits mais reconnaissent mal connaître l'élevage et ne pas envisager de changer radicalement leur consommation.

Les « alternatifs » représentent 24% de la population. Ces personnes souhaitent la fin de l'élevage intensif au profit de l'agriculture paysanne, biologique ou agroécologique, représentant moins d'apports d'intrants. Elles sont sensibles à la taille réduite des exploitations, à la commercialisation en circuits courts et à la consommation locale. Ces personnes consomment peu de produits animaux ou souhaitent réduire leur consommation. Les « compétiteurs » représentent 10% de la population. Ils sont satisfaits des modes d'élevage actuels et des conditions de vie des animaux, et soutiennent le modèle intensif en souhaitant un accroissement de la compétitivité économique des exploitations françaises, afin notamment d'augmenter le revenu des éleveurs. Ce sont le plus souvent des hommes, qui déclarent très bien ou bien connaître l'élevage et s'y intéresser.

Les « sans-avis » représentent 3% de la population. Ils déclarent n'avoir aucune opinion sur l'élevage ni attentes particulières, mal connaître la façon dont les animaux sont élevés et ne pas s'y intéresser, sauf éventuellement concernant la sécurité sanitaire des produits.

Les « abolitionnistes » représentent 2% de la population et comprend majoritairement des femmes. Leur consommation de produits animaux est très faible voire nulle par

conviction. Ils jugent immorales les conditions d'élevage et d'abattage, et perçoivent de nombreux aspects négatifs, comme l'impact environnemental.

Les 10% restant concernent des individus trop difficilement classables dans ces profils-types (Delanoue et al, 2018b).

1.3.2.1.2 Comprendre et répondre aux perceptions et aux controverses sur l'élevage

L'élevage fait l'objet de diverses représentations de la part des consommateurs. Les crises successives du secteur (notamment la vache folle pour la consommation de viande bovine) ont pu entraîner la méfiance des consommateurs. Des controverses sociales émergent, exacerbées par la mise en lumière médiatique. Ces controverses concernent : l'impact environnemental de l'élevage (avec les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'eau, l'alimentation des animaux et l'utilisation des terres, et enfin les nuisances sonores et olfactives), le bien-être animal (condition de vie des animaux et prise en charge de la douleur), la santé (utilisation d'antibiotiques, risques d'épizooties et de zoonoses), et enfin sur l'organisation de l'élevage (le système intensif et la concentration géographique des élevages) (Delanoue et Roguet, 2015).

Malgré ces accusations, l'élevage jouit d'une très bonne image, notamment auprès des jeunes. Les citoyens ont très majoritairement confiance en les éleveurs. Ils reconnaissent les services d'entretien des paysages, le rôle social, et considèrent que l'élevage doit se maintenir. Ils voient le métier d'éleveur comme très difficile et peu rémunérateur, et reconnaissent leur peu de connaissances sur les modes de production et les circuits de commercialisation (Delanoue et al 2018a).

Les principales préoccupations des citoyens concernent les conditions de vie des animaux (accès au plein air, possibilité d'exprimer les comportements naturels, prise en compte de la douleur lors des interventions sur les animaux (écornage, caudectomie) ou les séparations mère-veau dans les élevages laitiers), comme présenté sur la Figure 20.

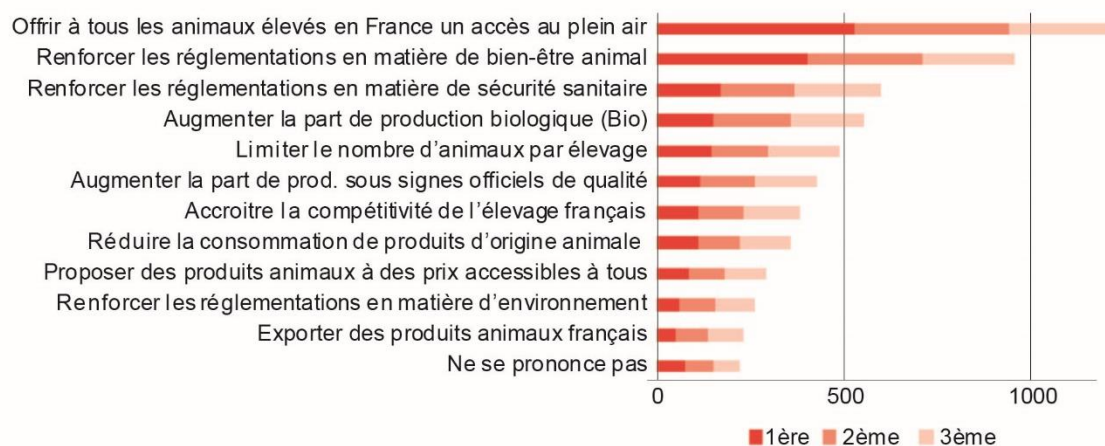


Figure 20 : Évaluation des actions à mener en priorité pour l'élevage par les citoyens (n = 1933). (Source : Sondage Ifop pour ACCEPT, juin 2016, traitement Idele, in Delanoue et al, 2018a)

Les conflits autour des projets d'élevage tiennent leur origine d'abord dans la crainte de l'installation de nuisances pour les voisins (Grannec et al, 2017), les arguments environnementaux ou la condition animale n'interviennent généralement qu'en second temps quand les conflits cristallisent.

Les citoyens perçoivent des approches dichotomiques de l'élevage. Une première vision « traditionnelle », d'un élevage à taille humaine, avec un petit nombre d'animaux, ayant accès au plein air et à une alimentation « naturelle ». Les éleveurs sont épanouis dans leur métier et aiment leurs animaux, les produits sont de qualité. Les citoyens opposent cette vision à l'élevage « industriel », où les animaux vivent entassés et ne voient jamais la lumière du jour. Le travail de l'éleveur est déshumanisé et désensibilisé, il est dépendant de la filière segmentée dans laquelle son activité s'inscrit et seule compte la rationalité économique (Delanoue et al, 2018a).

Face à ces avis exprimés par les citoyens, trois profils d'éleveurs réagissent. Un premier groupe partage les avis des citoyens sur les systèmes intensifs et met en place des démarches alternatives promouvant la qualité (labels), le bien-être animal avec l'accès au plein air et au pâturage pour les herbivores, et les circuits courts permettant les échanges avec les consommateurs sur les pratiques d'élevage. Un deuxième groupe d'éleveurs, pratiquant des systèmes conventionnels et plus intensifs, déplore que le métier soit mal connu. Il justifie ses choix de conduite en termes de soins aux animaux et de performances sanitaires et

productives. Il plaide pour la modernisation du métier via la mécanisation et les outils connectés qui réduisent la pénibilité et le temps de travail et améliore ses performances. Enfin, un troisième groupe d'éleveurs se sent attaqué dans ses pratiques par les points de vue des citoyens, et perçoit les attentes éthiques et environnementales comme des obstacles à son activité. Le discours avec les citoyens est très compliqué puisque qu'il les juge illégitimes à formuler des critiques du fait de leur méconnaissance de l'activité (Delanoue et al, 2018a).

1.3.2.2 Les défis environnementaux

Un autre volet de défis auquel font face les éleveurs est celui de l'environnement. Il est attendu d'eux qu'ils fournissent des efforts afin de limiter leur empreinte environnementale, tandis qu'ils doivent s'adapter aux évolutions climatiques.

1.3.2.2.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'agriculture était en 2018 à l'origine de 19% des émissions nationales de gaz à effet de serre, soit 85,3 mégatonnes d'équivalent CO₂. L'élevage est responsable de 48% de ces émissions d'origine agricole. Les émissions liées à l'activité d'élevage correspondent principalement à la fermentation entérique des animaux et la gestion de leurs déjections au bâtiment et au stockage. Dans le graphe de la Figure 21, une part des émissions liées à l'élevage est comptabilisée dans la catégorie cultures (qui représentent 40% des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole), à savoir les amendements organiques pour la fertilisation azotée et les déjections déposées à la pâture, comme détaillé Figure 22.

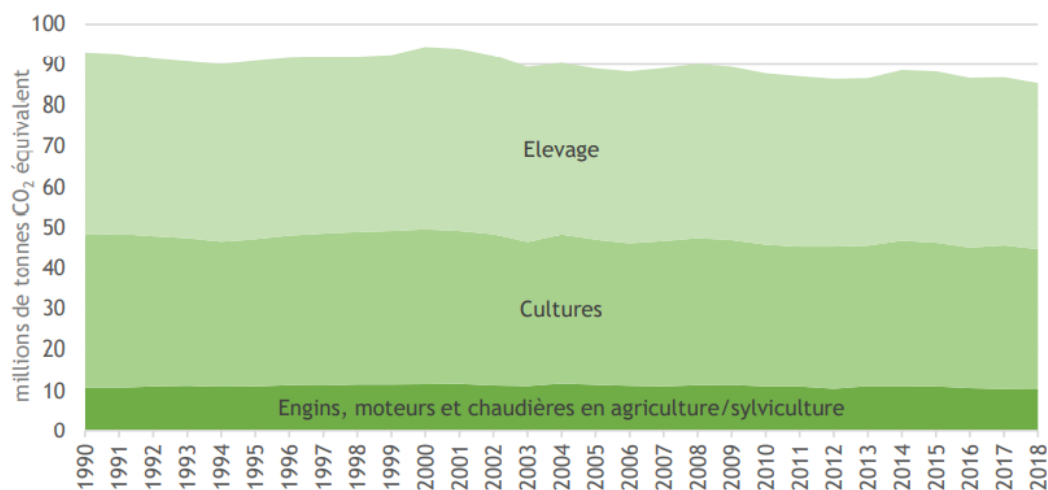


Figure 21: Répartition des émissions de CO₂e du secteur de l’agriculture/sylviculture en France (Citepa, 2020)

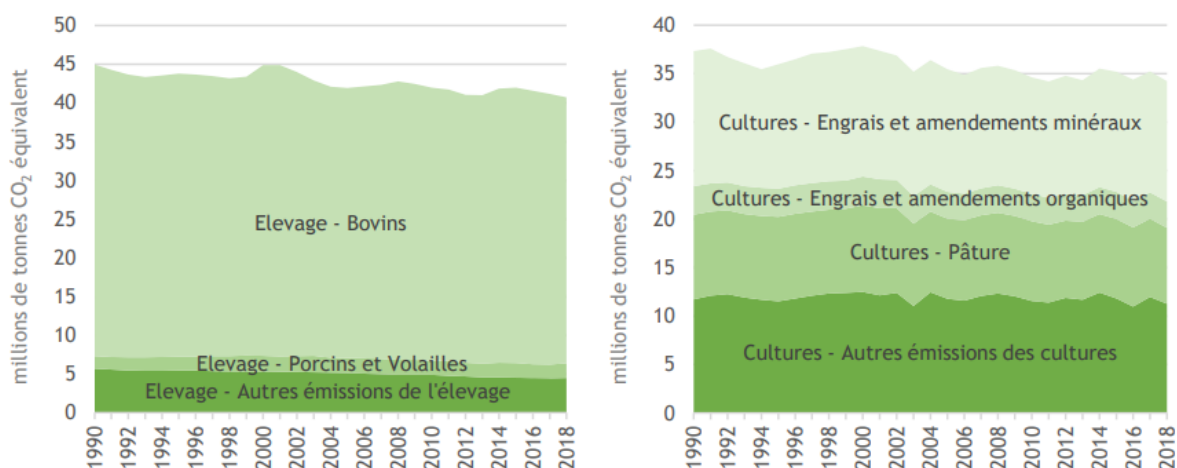


Figure 22 : Répartition des émissions de CO₂e des sous-secteurs élevage et cultures en France (Citepa, 2020)

Les émissions de gaz à effets de serre du secteur ont diminué de 8% entre 1990 et 2018, notamment en lien avec la diminution du cheptel bovin, représentée Figure 23.

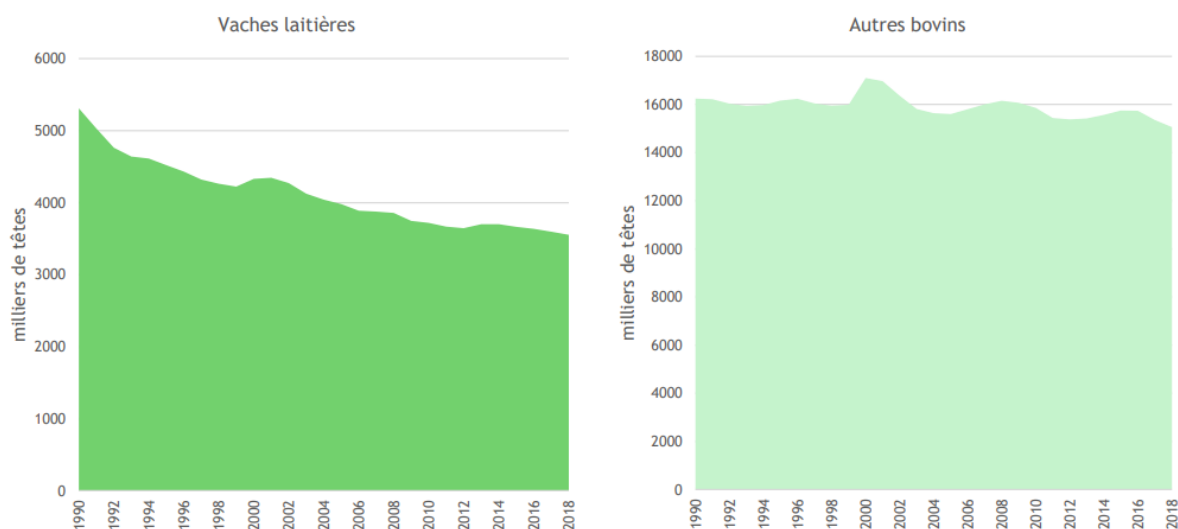
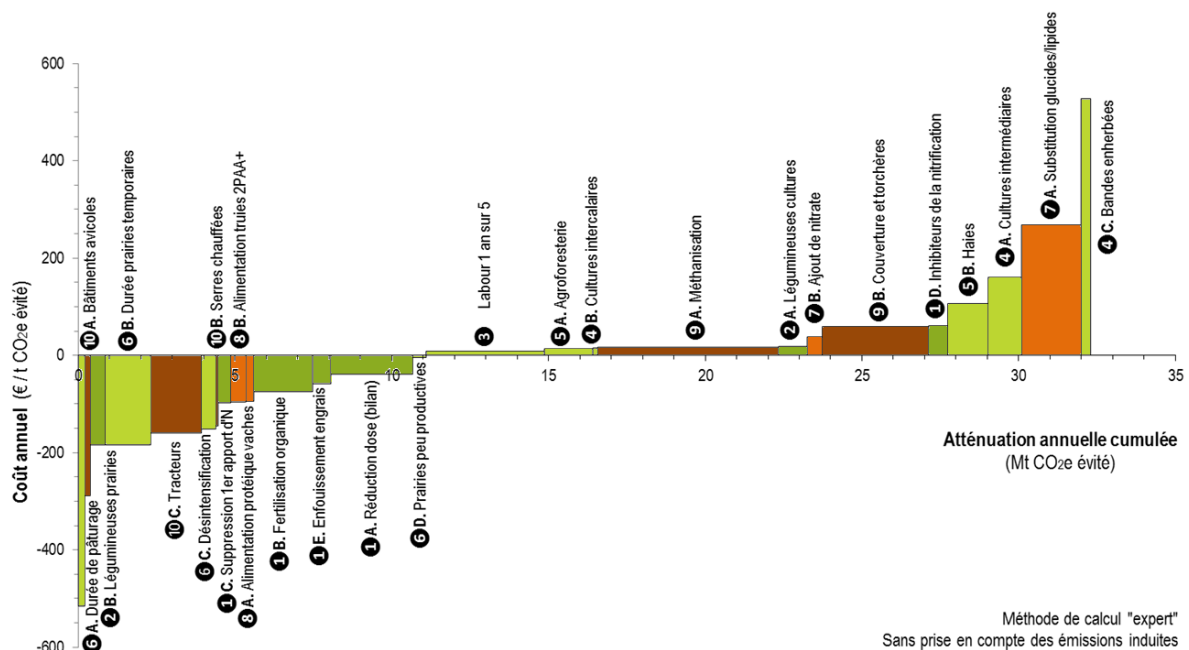


Figure 23: Evolution des cheptels bovins français entre 1990 et 2018 (Citepa, 2020)

La Stratégie nationale bas carbone 2 vise une diminution de 18% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2015 et de 46% à l’horizon 2050 (Citepa, 2020). Différents leviers ont été identifiés afin de réduire les émissions des principaux gaz issus de l’agriculture : CO₂, N₂O et CH₄ (Pellerin et al, 2013).

Ces actions engendrent des coûts pour l’agriculteur, présentés Figure 24. Les actions les plus coûteuses concernent les services environnementaux comme l’installation de haies et la mise en place de bandes enherbées, l’ajout de cultures intermédiaires dans la rotation et la nutrition animale (en lien avec une diminution de la fermentation entérique). Les coûts négatifs (à gauche sur la figure) représentent au contraire un gain économique : c’est le cas de l’augmentation de la durée de pâturage et de prairies temporaires dans la rotation.



Lecture de la figure. Cette "courbe de coût d'abattement (ou d'atténuation)", dite "MACC" (*Marginal abatement cost curve*), représente :

- horizontalement : le **potentiel d'atténuation** des émissions annuelles de GES à l'horizon 2030 et à l'échelle nationale ; l'atténuation est calculée hors émissions induites, avec le mode de calcul "expert", sans prise en compte des interactions entre actions ;

- verticalement, le **coût** pour l'agriculteur de la tonne d'équivalent CO₂ évité ; ce coût technique, hors coûts de transaction privés, est calculé en incluant les subventions publiques indissociables du prix payé ou reçu par l'agriculteur. Un coût "négatif" correspond à un gain pour l'agriculteur, un coût "positif" à un manque à gagner.

Pour chaque sous-action, la hauteur du rectangle indique donc le coût par tonne de CO₂e évité et la largeur du rectangle l'atténuation des émissions (en Mt de CO₂e évité par an) calculée sur l'assiette atteinte en 2030.

Les sous-actions sont ordonnées par coût croissant. A gauche, sous l'axe horizontal, figurent les sous-actions qui génèrent un gain pour l'agriculteur ; au centre, celles dont le coût (négatif ou positif) est faible ; à droite, celles qui sont les plus coûteuses.

Cette représentation facilite les comparaisons entre actions, et permet de lire directement les réductions d'émissions cumulées atteignables pour un coût unitaire inférieur à un montant donné.

Figure 24 : Coûts de la tonne de CO₂eq évité pour l'agriculteur et potentiels d'atténuation (Pellerin et al, 2013)

1.3.2.2.2 S'adapter au changement climatique

Malgré les efforts fournis pour tenter de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique semble inéluctable. Si nous suivons les tendances actuelles, le réchauffement est annoncé à +4 ou 5°C : il s'agit désormais de limiter le réchauffement à +2 ou 3°C en prenant les mesures nécessaires. L'agriculture doit donc également s'adapter à la hausse des températures, l'augmentation du CO₂ atmosphérique et la variation des précipitations.

L'augmentation de la température et du taux de CO₂ dans l'air augmente la production primaire. Chez les graminées, la teneur en protéines diminue tandis que la teneur en glucides augmente. Au contraire, chez les légumineuses, la fixation azotée est fortement accrue et la production augmente. Par cette compensation, la qualité nutritive des fourrages mêlant

graminées et légumineuses n'est pas dégradée. La production primaire est cependant limitée par la sécheresse (Soussana, 2013).

Différents scénarios de sécheresse sur le bassin Seine-Normandie ont été dressés sur la période 2031-2060. Ils concernent la sécheresse agricole, c'est-à-dire le taux d'humidité intrinsèque des sols, et la sécheresse hydrologique, qui désigne la période pendant laquelle la moyenne sur trois jours des débits du réseau hydrographique est inférieure à un seuil, défini par rapport à la période de référence 1958-2005. Malgré l'hétérogénéité des résultats de ces modélisations, les scénarios s'accordent à dire que les épisodes de sécheresse seront plus extrêmes, plus fréquents et plus longs d'ici la moitié du siècle (Boé et al, 2018).

1.3.2.2.3 Agir contre l'érosion de la biodiversité via les pratiques agro-environnementales

Partout dans le monde, la biodiversité s'érode du fait de l'évolution des paysages et des usages. En Île-de-France, les zones humides, marais et tourbières ont été drainées pour favoriser l'agriculture, les haies et bosquets ont fortement reculé (actuellement en moyenne 5 mètres de linéaire de haies par hectare), les prairies pâturées sont devenues anecdotiques. L'érosion de la biodiversité ne désigne pas forcément la disparition des espèces mais plutôt un effondrement général des effectifs des populations les plus sensibles. Chez les végétaux par exemple, on compte malgré tout 96 espèces disparues en Ile-de-France depuis 1930. Ces espèces étaient caractéristiques des prairies humides, des landes rases et des pelouses sèches. A contrario, 78 espèces végétales sont apparues sur le territoire francilien depuis 1930. Originaires principalement d'Amérique du Nord et d'Europe du Sud, leur installation a été permise par les échanges commerciaux et le réchauffement climatique. Les prairies ne représentent plus que 1,5% de la superficie de la région, et leurs qualités faunistique et floristique sont très variables. Si certaines prairies anciennes sont très riches, la plupart d'entre elles sont travaillées (semées, fertilisées, fauchées, retournées), ce qui est délétère pour la biodiversité. Certaines pratiques agricoles sont identifiées comme pouvant favoriser les populations aviaires, mammifères, invertébrées, ou herpétologiques ; il s'agit de l'agriculture de conservation et le non-labour, l'agriculture biologique, et la mise en place de haies (Zucca et al, 2019).

Ces pratiques agro-environnementales se développent mais sont encore très marginales. En 2019, près de 24000 hectares sont cultivés en agriculture biologique, dont la

moitié en cours de conversion, représentant au total 4,2% de la SAU francilienne. Les prairies et surfaces fourragères représentent 22,3% de la surface en agriculture biologique francilienne, contre 4,1% pour la SAU régionale tous modes de production confondus. Les exploitations labellisées ou en cours de conversion agriculture biologique sont au nombre de 447, représentant 9,4% des exploitations franciliennes tous modes de productions confondus. 34 de ces exploitations ont en activité principale la polyculture-élevage ou l'élevage, et sont principalement situées en Seine-et-Marne (14) et en Yvelines (10). Dans tous les départements, les tendances sont à la hausse (GAB IDF, 2020).

1.3.2.3 Les enjeux liés à la profession agricole

Enfin, les derniers défis de la durabilité étendue de l'élevage concernent la création d'emplois et de valeur économique sur le territoire.

1.3.2.3.1 Répartition des éleveurs dans les Otex et les exploitations

En 2016, les éleveurs franciliens et les exploitations étaient répartis dans les orientations technico-économiques (otex) comme présenté Tableau 3.

| Otex | Nombre d'exploitations | Nombre d'emplois (UTA) | Moyenne UTA/exploitation |
|--------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Bovins lait | 32 | 75 | 2,34 |
| Bovins viande | 24 | 30 | 1,25 |
| Bovins mixte | 3 | 3 | 1 |
| Ovins et caprins | 30 | 35 | 1,16 |
| Autres herbivores | 212 | 503 | 2,37 |
| Porcins | 3 | 9 | 3 |
| Volailles | 38 | 80 | 2,11 |
| Autres élevages hors sol | 7 | 10 | 1,43 |

| | | | |
|-----------------------------|-----|------|------|
| Polyculture, polyélevage | 375 | 912 | 2,43 |
| Total | 724 | 1657 | 2,29 |

Tableau 3: Nombre d'exploitations et nombre d'emplois dans les différentes OTEX de l'élevage en Ile-de-France (Agreste, 2018).

En moyenne en 2016, il y a 2,29 unités de travail annuel (UTA) par exploitation dont l'élevage est l'activité principale (contre 1,71 toutes orientations technico-économiques confondues en Ile-de-France, c'est-à-dire 8247 emplois agricoles pour 4835 exploitations franciliennes) (Agreste, 2018).

1.3.2.3.2 Faire face au vieillissement la profession

Le vieillissement et le renouvellement de la profession est une des questions les plus importantes lorsqu'il s'agit de la pérennité de l'activité agricole sur un territoire.

Parmi la population agricole francilienne (toutes otex confondues), les femmes représentent un quart des chefs et coexploitants. La moyenne d'âge se situe en 2015 au-delà de 50 ans, la moyenne d'âge des femmes étant plus haute que celle des hommes, comme présenté Figure 25.

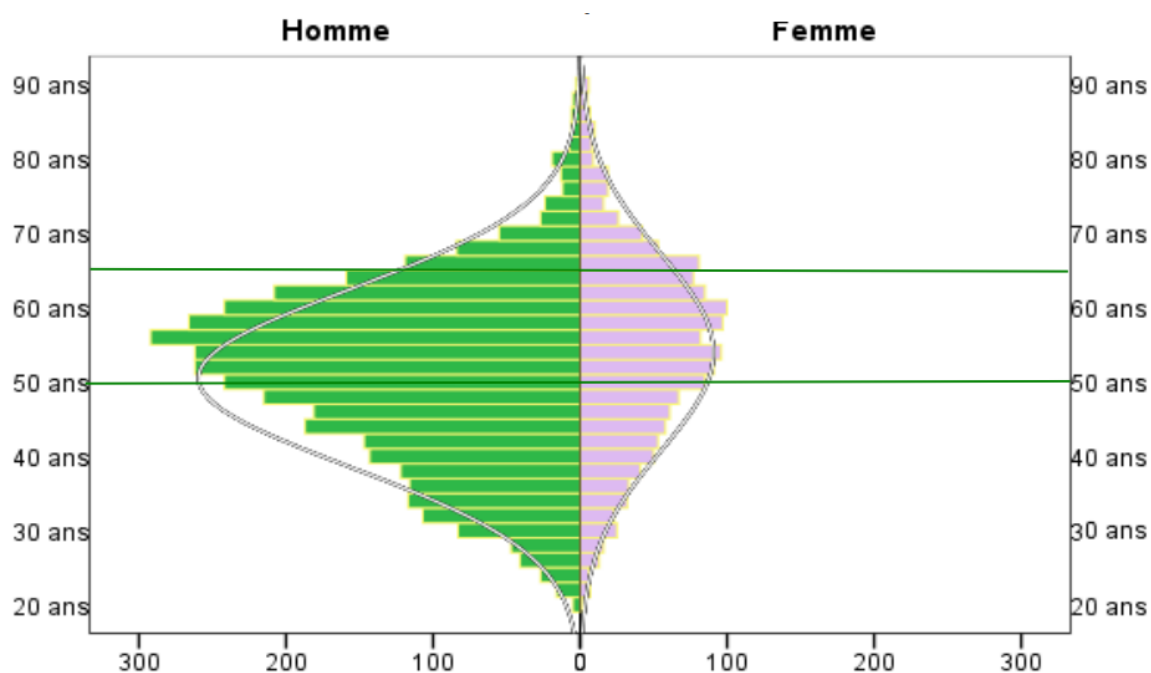


Figure 25 : Pyramide des âges des chefs et coexploitants en Ile-de-France en 2015 (Source : MASA au périmètre RA, in Agreste, 2018).

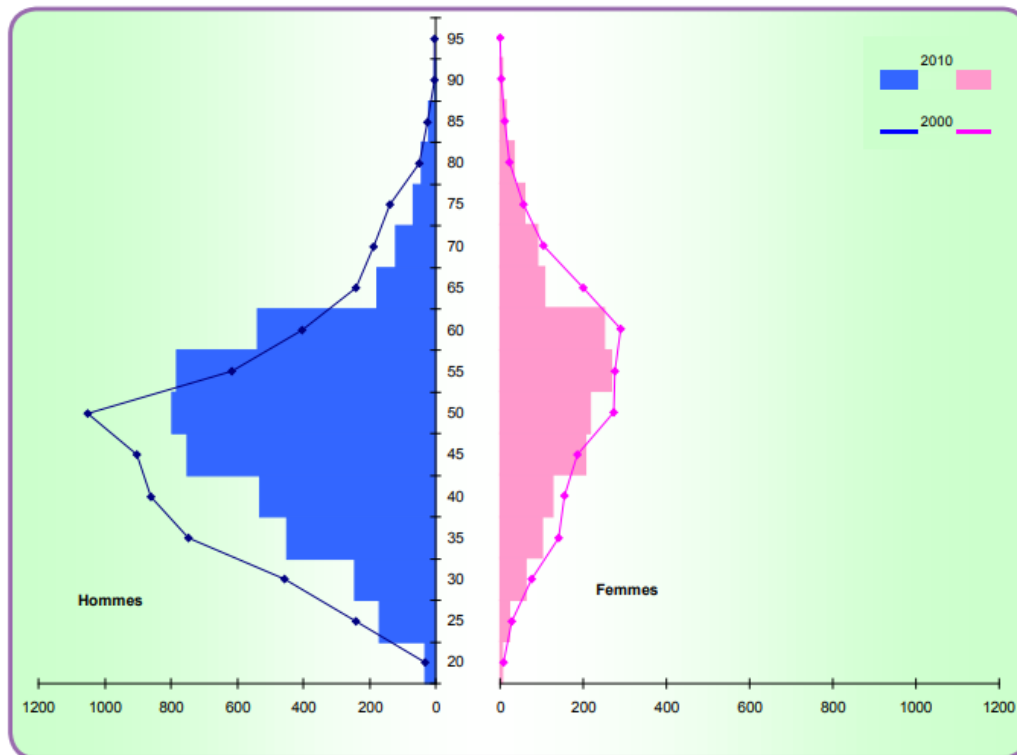


Figure 26 : Pyramide des âges des chefs et coexploitants en Ile-de-France en 2000 et 2010 (Source : Agreste, 2013 d'après Agreste, RA 2010).

La Figure 26 permet de comparer les années 2000 et 2010 entre elles (Agreste, 2013), mais la comparaison quant aux effectifs (axe horizontal) entre les Figures 25 et 26 est délicate car les tranches d'âge considérées ne sont pas les mêmes (classes de 2 ans pour les données de 2015, classes de 5 ans pour 2000 et 2010).

Le nombre d'exploitations diminue : il a baissé de deux tiers entre 1970 et 2010 en Ile-de-France. Cette diminution tend à se ralentir sur les dernières décennies et se confirme lors de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013 (Agreste, 2016), grâce notamment à la reprise des exploitations.

L'appellation jeunes agriculteurs désigne la tranche d'âge des moins de 41 ans, qui assure le renouvellement générationnel. En 2010, on compte ainsi 1200 jeunes agriculteurs

(soit environ 15%⁴ de la main d'œuvre permanente agricole), dans la très grande majorité installée en grandes et moyennes exploitations. La moitié d'entre eux a bénéficié de la dotation à l'installation jeunes agriculteurs (DJA) du deuxième pilier de la PAC. Chez les jeunes agriculteurs installés en élevage, ce chiffre descend à environ 20% d'installations aidées par la DJA pour les grandes et moyennes exploitations (Agreste, 2013).

1.3.2.3.3 Maintenir des terres agricoles face à la pression foncière

Une autre question essentielle pour assurer la durabilité des activités agricoles, en particulier dans un territoire où la pression urbaine est forte, est l'accès au foncier.

La ceinture verte de Paris, c'est-à-dire la zone située entre 10 et 20 km autour de la capitale, était en 2010 composée à 60% d'espaces ruraux, dont 32% de surface agricole. On y trouvait des grandes cultures, de l'élevage et des cultures spécialisées, fournissant un quart des emplois agricoles de la région. Cette surface agricole de la ceinture verte a diminué de 20% entre 1980 et 2000, et le nombre d'exploitations y a diminué de 60% sur cette période.

L'intérêt de préserver ces terres agricoles est multiple. Ces terres arables sont parmi les meilleures d'Europe, les productions d'élevage et de cultures spécialisées (arboriculture, maraichage, horticulture) participent de la diversification et de l'approvisionnement local, l'agriculture assure une gestion des ressources et des risques, et offre aux franciliens de l'agglomération parisienne des espaces de respiration et des produits de proximité.

1.3.2.3.4 Assurer des emplois au-delà des exploitations

L'agriculture en général et l'élevage en particulier, sont un maillon central dans la chaîne de valeur. Les industries agro-alimentaires sont dépendantes de ces activités de production et génèrent de nombreux emplois.

En Ile-de-France, d'après la Statistique agricole 2019 de l'Agreste, le cheptel francilien comptait : 25000 bovins, 11000 ovins, 2000 caprins, 7000 porcins, 1 million de poules pondeuses. Ces élevages produisaient entre autres 43 millions de litres de lait, 3735 tonnes

⁴ calcul : $1200/8219 \times 100 = 14,6\%$, où 1200 est le nombre de jeunes agriculteurs, et où 8219 est le total des actifs agricoles auxquels on soustrait les salariés saisonniers, des ETA et des CUMA, en UTA en 2010 (recensement agricole 2010, in Agreste 2018).

de fromages (forts des deux AOP Brie de Meaux et Brie de Melun), et 300 millions d'œufs annuels. Sur le territoire, 92 entreprises de transformation et de conservation de produits carnés sont implantées, employant plus de 2000 salariés (équivalent temps plein), et 60 entreprises de fabrication de produits laitiers employant plus de 1500 salariés (équivalent temps plein) (Agreste 2020). Enfin, les activités de logistique et de commercialisation assurent l'approvisionnement en produits animaux d'un bassin de 11,8 millions de consommateurs, dépendant des importations extrarégionales.

En résumé

Les enjeux de l'élevage en Ile-de-France sont multiples. Si sa situation géographique ne l'expose pas à des événements climatiques parmi les plus extrêmes de la planète, ou si son impact environnemental est négligeable du fait de sa faible implantation face aux autres activités de la région (agricoles, industrielles, ...), les défis majeurs de l'élevage francilien sont d'ordre socio-économique. Alors que la profession vieillit et peine à se renouveler, que le foncier fait l'objet de conflits d'usage, les citoyens demandent une évolution des modes de production et d'approvisionnement, en particuliers en faveur de davantage de produits locaux.

1.4 Problématique

Nous avons donc fait le constat que l'élevage est quantitativement peu présent en Ile-de-France, mais que son maintien sur le territoire est essentiel compte tenu du bouquet de services qu'il offre. La Région, en tant que collectivité territoriale, dispose de compétences et de moyens pour mettre en place des politiques de soutien aux activités. Le maintien et la redynamisation de l'élevage est un axe important de sa politique agricole régionale.

Je m'intéresse donc à identifier les contraintes et les freins à l'élevage en Ile-de-France, en cherchant à répondre à la question suivante : « **Quelles problématiques sociales, économiques, techniques et environnementales de l'élevage, qui nécessite un soutien pour son maintien et sa redynamisation sur le territoire, les acteurs franciliens identifient-ils en priorité dans le champ des moyens d'action de la Région ?** ».

Pour répondre à cette question, je vais utiliser une démarche inductive, c'est-à-dire chercher les explications au phénomène observé : la faible présence de l'élevage en Ile-de-France malgré ses atouts pour le territoire.

En premier lieu, je m'interroge sur la perception qu'ont les acteurs franciliens de l'élevage et de ses filières : comment décrivent-ils la situation actuelle ? Pourquoi selon eux est-il nécessaire de maintenir l'élevage en Ile-de-France ? Comment voient-ils l'élevage dans les années à venir ? Quelles dynamiques en place décrivent-ils ? Dans quelle mesure les causes de la situation actuelle sont-elles communes aux différents systèmes d'élevage ?

Ensuite, je m'intéresserai à identifier les enjeux prioritaires de l'élevage francilien : aux yeux des acteurs de l'élevage et de ses filières, quels sont les principaux freins et les principales opportunités au maintien et à la redynamisation de l'élevage en Ile-de-France ? Quels sujets nécessitent des actions en priorité pour le maintenir ? Comment caractériser ces besoins (aides financières, animation, ressources humaines ...) ?

Enfin, je m'intéresserai à identifier les acteurs franciliens qui ont un rôle à jouer dans le maintien de l'élevage : quel est le réseau des acteurs ? Quels sont les compétences de chacun ? Quelles structures peuvent répondre aux besoins dans la mise en œuvre du Plan d'avenir pour l'élevage francilien ? En particulier la Région : que fait-elle déjà pour soutenir l'élevage ? Dans quelle mesure les dispositifs régionaux actuels répondent-ils aux besoins de l'élevage ? Que peut-elle mettre en œuvre en priorité dans le cadre de la nouvelle dynamique impulsée par le Plan avenir pour l'élevage francilien ?

1.5 Matériel et méthode

Pour répondre à ces questions, mener des entretiens semi-directifs auprès des acteurs de l'élevage francilien permettra de collecter des données qualitatives. Une analyse l'action régionale permettra également de compléter l'aperçu des actions qu'elle peut mettre en place.

1.5.1.1 Méthode des entretiens semi-directifs

L'objectif des entretiens est de balayer la diversité de points de vue en interrogeant des personnes représentant chaque catégorie d'acteurs intervenant dans le secteur de

l'élevage et de ses filières (se référer au paragraphe 1.1). La méthode d'entretiens semi-directifs permet d'aborder différents thèmes prédéfinis à l'avance tout en restant libre d'explorer des thématiques jusque-là non anticipées. Ils permettent d'élargir le champ d'exploration et d'enrichir continuellement les guides d'entretiens. Ils sont, en ce sens, bien indiqués pour la démarche de recherche inductive. Interroger les acteurs de l'élevage et de ses filières, grâce à ces entretiens semi-directifs, devrait permettre de répondre aux questions sur les perceptions qu'ils ont de la situation actuelle et des tendances évolutives de l'élevage, leurs causes, les besoins et les actions prioritaires à mettre en place. Les guides d'entretiens des différentes catégories d'acteurs sont présentés en annexe IV.

Compte tenu de la diversité des acteurs de l'élevage possibles, on se fixe un objectif d'une trentaine d'entretiens réalisés. On identifie dans un premier temps une série de personnes ressources dans chacune des catégories d'acteurs : acteurs institutionnels, Région, Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF), Chambre d'agriculture, associations agricoles partenaires de la Région, Départements, Agences de l'eau, des espaces verts et de la biodiversité, SAFER, Parcs naturels régionaux (PNR), éleveurs représentatifs de différents systèmes de production, Interbev (l'interprofession pour les métiers de la filière viande de ruminants), acteurs des filières de transformation et de distribution... La méthode inductive permet également d'identifier de nouveaux acteurs à interroger au fil de la conduite des entretiens.

Une fois les entretiens réalisés, l'analyse des données qualitatives obtenues consistera à compiler dans un tableau croisé (acteurs x sujet) les dire des acteurs à propos de chacune des thématiques identifiées. La lecture en colonnes de cette grille d'analyse permettra d'avoir un aperçu de la diversité des discours des acteurs sur un sujet donné.

1.5.1.2 Analyses des dispositifs régionaux existants

Afin de répondre à la question des actions mises en place à la Région pour soutenir l'élevage, il apparaît intéressant d'analyser les données des aides qu'elle apporte à cette activité. Que ce soit dans le cadre de sa politique régionale ou de la PAC, les données permettront peut-être de dégager des liens entre subventions publiques et évolutions constatées. Les données à analyser concernent : les dispositifs mobilisés (dotations jeunes

agriculteurs (DJA) et aides à l'investissement (Pcae)), les montants de subventions et les OTEX soutenues.

2 – Résultats

2.1 Résultat des entretiens avec les acteurs : quels enjeux et quels besoins identifiés ?

Voici ci-dessous les données recueillies lors des entretiens semi-directifs.

2.1.1 Présentation des données recueillies

J'ai pu réaliser trente-six entretiens, dont : dix internes à la Région, quatre auprès des services agriculture des PNR, huit auprès d'éleveurs, et le reste auprès de services déconcentrés de l'Etat, d'associations agricoles et d'organisations professionnelles. Les entretiens se sont tous déroulés par téléphone ou par vidéo-conférence du fait des contraintes sanitaires. Ils ont en moyenne duré une heure, et se déroulaient comme suit : la personne interrogée présentait selon le cas le rôle et le fonctionnement de son organisation et ses missions en son sein, ou bien l'historique de l'exploitation. Puis quelques questions (quelle est la situation de l'élevage en Ile-de-France ? quels freins à l'élevage ? quelles opportunités ? quelles évolutions et perspectives d'avenir identifiez-vous ?...) permettaient de guider la conversation et d'approfondir les thématiques évoquées (agronomie, commercialisation, biodiversité, etc.). Enfin, la personne interrogée était invitée à proposer des pistes d'action pour répondre aux besoins qu'elle avait identifiés. Les guides d'entretiens ainsi que la liste exhaustive des acteurs interrogés se trouvent en annexes IV et V. Les informations recueillies sont ensuite rassemblées dans un tableau, présenté en annexe VI, permettant de rassembler les différents points de vue sur un même sujet.

2.1.2 Les atouts de l'élevage en Ile-de-France

Les entretiens ont permis d'enrichir le panorama de l'élevage francilien et d'identifier les arguments en faveur du maintien de l'élevage en Île-de-France. Il apparaît évident à tous les acteurs que l'élevage appelé à se maintenir voire se développer dans la région est un système durable, non "un système qui repose sur les importations de soja et qui émet beaucoup de CO2" comme l'a exprimé un chargé de mission agriculture et biodiversité.

2.1.2.1 L'élevage présente des atouts agronomiques

Les premiers arguments cités en faveur du maintien de l'élevage en Ile-de-France sont agronomiques. Au sein des exploitations agricoles, l'élevage est complémentaire des productions végétales. Il permet de valoriser les rebus de culture et les cultures intermédiaires. Les effluents d'élevage sont quant à eux intéressants pour la fertilisation azotée et la structure du sol. D'après une chargée de mission du Groupement des agriculteurs biologiques (GAB), ces amendements organiques sont même indispensables pour le déploiement de l'agriculture biologique en Ile-de-France, région fortement productrice de céréales, puisque que les engrais de synthèse ne sont pas autorisés dans ce cahier des charges.

La présence de grandes cultures a été identifiée comme une opportunité pour le redéveloppement de l'élevage ovin. Ce pâturage permet d'y réduire les intrants chimiques et le travail du sol (pour la gestion des adventices et des couverts végétaux), de stimuler la croissance végétative des céréales et d'en augmenter la résistance au gel et aux maladies (Verret et al, 2020). L'association francilienne Agrof'île, qui promeut l'agroforesterie et plus généralement l'agroécologie, conduit depuis 2018 le projet POSCIF (Pâturage ovin en système céréalier en Île-de-France), qui a pour but d'expérimenter la réintroduction de l'élevage ovin sur les parcelles céréalières. Cela peut se faire soit via la création d'un troupeau dans une exploitation céréalière, soit via une collaboration entre un céréalier et un berger itinérant. Des vigilances sont à avoir quant à la compaction (d'où le choix des espèces ovines ; les bovins étant plus lourds ne peuvent pas pâturer les parcelles sur de longues périodes), ce pâturage n'est possible qu'une partie de l'année (automne-hiver) et la fermentation entérique des ruminants nécessite une bonne maîtrise de l'alimentation animale (par exemple, le pâturage d'un troupeau dans une luzernière ne s'improvise pas, il faut ajuster les apports nutritionnels dans la ration). Mais l'idée intéresse : les PNR comme celui du Gâtinais français, les pouvoirs publics, les éleveurs,... et l'Île-de-France fait référence en la matière à l'échelle nationale.

2.1.2.2 L'élevage présente des atouts pour l'environnement

En complément de ces éléments agronomiques, nombreux sont ceux qui y ajoutent des arguments environnementaux. L'élevage de ruminants à l'herbe participe à l'entretien des

paysages via le maintien de prairies et de haies, empêchant l'enfrichement des zones escarpées (par exemple les Coteaux de Seine) et des fonds de vallées humides (comme les vallées des deux Morin, en Seine-et-Marne). Les personnes interrogées associent à l'élevage les prairies, et aux prairies les haies : ces dernières participent au bien-être animal (fourrage ligneux, ombre, brise-vent, pharmacopée) et sont un abri pour la biodiversité. Par là, l'élevage contribue à préserver la biodiversité et les fonctions écologiques qui y sont associées. Dans le PNR du Vexin français, il y a un maintien voire une augmentation des surfaces en prairies. Dans la Beauce, et suite à l'interdiction du glyphosate, intégrer des prairies dans les cycles de rotations est identifié comme une solution pour casser les cycles des adventices. Les zones de captage, sur lesquelles l'apport d'azote donc le pâturage n'est pas autorisé, sont des zones enherbées dont la seule valorisation possible est la production de fourrage. L'écopâturage est également cité pour l'entretien des espaces naturels, mais c'est une activité rémunérée par la prestation d'entretien des milieux plutôt que par la production animale (viande de faible qualité compte tenu de la pauvreté des terres pâturées, etc).

2.1.2.3 L'élevage est un atout pour l'identité territoriale

Certains acteurs évoquent la contribution de l'élevage à l'identité régionale ou territoriale. C'est par exemple le cas de la Brie laitière et des vallées du Grand et du Petit Morin, en Seine-et-Marne, (où il existe par ailleurs un projet de création de PNR Brie et deux Morin). Là, l'élevage bovin laitier est bien implanté avec la tradition de production des fromages éponymes AOP, dont les aires géographiques sont présentées en annexes VII. On trouve en Seine-et-Marne de nombreux outils de transformation traditionnelle produisant des fromages caractéristiques tels que le Brillat-Savarin (IGP dont l'aire géographique est présentée en annexe), Coulommiers, Saint-Siméon, Orvannais, autres bries (de Montereau, de Nangis, de Provins, de Favières),... Enfin, les personnes interrogées qui ont conscience de l'intérêt patrimonial de l'élevage évoquent les races locales : ovins d'Île-de-France, la poule de Houdan ou encore la poule gâtinaise. Cette dernière est une race ancienne qui avait peu à peu disparu des exploitations lors de la modernisation de l'agriculture à la faveur de races plus productives, à la croissance plus rapide et au caractère plus docile. A la faveur de passionnés et grâce au soutien du PNR du Gâtinais, cette race a été réintroduite et aujourd'hui, trois exploitations, dont deux dans le PNR, produisent des poules gâtinaises. Un de ces éleveurs

explique que la gâtinaise représente 5 à 10% des volailles qu'il produit. Il élève des volailles de chair et des poules pondeuses en agriculture biologique et possède un magasin à la ferme. Du fait de l'élevage contraignant de la gâtinaise (densité, temps de croissance, etc), son coût de production est élevé et il les vend à des restaurateurs et à l'occasion des fêtes de fin d'année. D'après la chargée de mission du PNR, cette race bénéficie d'un fort soutien de ce dernier, notamment pour l'achat des poussins aux couvoirs, et il faudrait davantage la faire connaître, à la fois auprès des éleveurs et des consommateurs, pour améliorer sa rentabilité et l'affranchir peu à peu des aides.

Enfin, la nécessité de maintenir l'élevage en Ile-de-France est justifiée par le maintien et la création d'emplois dans la région : éleveurs mais aussi tous les métiers d'appui aux éleveurs (conseillers, vétérinaires,...) et ceux de la transformation, de la logistique et de la commercialisation de produits animaux. En exploitation, la création d'un atelier d'élevage en diversification permet la création d'un emploi. C'est particulièrement le cas pour l'aviculture qui nécessite peu d'investissements.

2.1.2.4 L'élevage francilien bénéficie d'une forte demande

L'Ile-de-France présente de nombreuses opportunités pour les activités d'élevage, notamment en lien avec la présence de son bassin de 18 millions de consommateurs. On y trouve une clientèle aisée qui peut acheter des produits labellisés. Mais d'après un boucher dont le commerce est situé dans un quartier modeste, cette analyse est simpliste car il a parmi sa clientèle des gens prêts à mettre le prix dans des viandes de qualité : la demande pour des produits de boucherie artisanale traditionnelle est présente même hors des quartiers aisés. Pour la filière ovine, la présence d'une communauté musulmane assure d'importants débouchés. D'après un éleveur d'ovins, la demande francilienne de mouton hallal est largement excédentaire : par exemple, l'abattoir rituel de Jossigny, qui propose à la fois des prestations d'abattage et de découpe et la vente, se fournit également en Haute-Marne pour répondre à la demande musulmane.

On assiste également à des mutations des modes de consommation favorables à l'élevage en Ile-de-France. C'est le cas du flexitarisme : certains préfèrent réduire leur consommation de produits animaux, pour privilégier la qualité : agriculture biologique,

élevage extensif,... Souvent, cela va de pair avec le locavorisme, c'est-à-dire privilégier les productions locales. Des marques locales travaillent à signaler ces productions : c'est le cas par exemple de « Produit en Ile-de-France » d'Ile-de-France Terre de saveurs, un organisme associé à la Région, ou la marque « Valeurs parc naturel régional » portée par les PNR. Des éleveurs se sont aussi montés en collectifs et associations pour développer leurs propres marques avec les soutiens de la Chambre d'agriculture et de la Région : « Agneaux des bergers d'Ile-de-France », « Nos bovins d'Ile-de-France », « Nos volailles d'Ile-de-France » ou « le lait des 3 fermes d'Ile-de-France ». D'après la présidente de l'association « Nos bovins d'Ile-de-France », le regroupement des éleveurs s'est fait à partir de 2015, et la marque a été lancée en 2019. Sur les 120 éleveurs de bovins allaitants que compte la région, l'association en compte aujourd'hui 23, et 90% d'entre eux sont situés en Seine-et-Marne : la présidente l'explique par la barrière de Paris qui rend les échanges compliqués. L'association bénéficiait jusqu'à présent de l'accompagnement d'une animatrice de la Chambre d'agriculture, nécessaire à la prospection d'éleveurs et de débouchés. Il est question de prendre le statut d'organisation de producteur, mais l'accompagnement et l'animation sont des charges importantes à prendre en compte. L'association « Agneaux des bergers d'Ile-de-France » compte 18 éleveurs, parmi les 25 à 30 gros élevages de la région (ayant entre 200 et 800 brebis mères). Son président produit des grandes cultures (pomme de terre, betterave, blé, colza) et son troupeau d'ovins, de 600 brebis mères, en est un atelier de diversification. Il les fait abattre avec étourdissement à Jossigny et les vend en direct à des bouchers et à des grandes et moyennes surfaces dans un rayon de 50 kilomètres autour de son exploitation. Souvent en effet, productions locales, circuits courts voire vente directe vont de pair. Nombreux sont les éleveurs interrogés à avoir un magasin à la ferme. Le réseau des AMAP fonctionne également grâce à cette demande. D'après une administratrice de ce réseau francilien, il y a dans la région environ 400 associations de consommateurs, et 200 fermes partenaires. La viande distribuée en panier est quantitativement d'abord de la volaille, puis de la viande ovine puis de la viande bovine, les autres viandes sont très anecdotiques. Les productions animales franciliennes (viande, produits laitiers) ne sont pas suffisantes pour répondre à la demande de paniers, le réseau fait donc appel à des producteurs plus éloignés, comme en région Pays-de-la-Loire. Il y a ainsi en Ile-de-France une demande des consommateurs et un fort potentiel de développement pour les circuits courts et les élevages extensifs proches du modèle paysan (respectueux des produits, de l'environnement et des personnes). Enfin, les collectivités

territoriales travaillent à la relocalisation de l'alimentation. Des Projets alimentaires territoriaux (PAT) émergent, comme celui de Cergy-Pontoise avec le PNR du Vexin français. Les cantines scolaires sont également un débouché intéressant pour les productions locales. Le pôle Lycée de la Région a développé un outil « du local sur mon plateau » pour mettre en lien les cantines des lycées et les producteurs de la région inscrits. Avec Interbev, ce pôle travaille également sur la filière jeunes bovins d'Ile-de-France, l'idée étant d'élever, de préparer et de consommer les jeunes bovins nés en Ile-de-France (qui sont jusqu'à maintenant beaucoup vendus à des engraisseurs en Italie). Les premières expériences en cantines auprès des cuisiniers et des lycéens auront lieu à la rentrée.

L'Ile-de-France bénéficie également de la présence des aires d'AOP et d'IGP de fromages de lait de vache : tout le département de la Seine-et-Marne est en zone AOP. Les éleveurs qui en suivent le cahier des charges (dont les plus contraignantes concernent la provenance de l'alimentation du troupeau, qui doit être au moins à 60% produite sur l'exploitation et à 85% sur la zone d'appellation) bénéficient d'une rémunération très avantageuse du lait : 400€ les 1000 litres de lait, contre en moyenne 330€ à l'échelle nationale. L'un de ces éleveurs, en fin de carrière, cherche un repreneur et estime à 10 ans le retour sur investissement de l'exploitation grâce à la rentabilité du lait. Malgré cela, il explique peiner à trouver car son métier jouit d'une mauvaise image et les capitaux initiaux sont importants.

2.1.2.5 L'élevage francilien bénéficie de la présence d'organismes d'appui

L'élevage francilien bénéficie enfin de la présence de nombreux organismes soutenant et accompagnant les éleveurs. Comme partout ailleurs, les collectivités territoriales (la Région, les Départements), les services déconcentrés de l'Etat (DRIAAF, DDT) et les PNR accompagnent les activités économiques, via des aides dont la PAC, le Plan de relance de l'Etat ou des dispositifs originaux, comme le Plan d'Avenir de l'élevage francilien de la Région. Les établissements publics assurent diverses missions complémentaires et en partenariats les uns avec les autres : l'INRAE pilote des études, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie anime des collectifs, ...

La Chambre d'agriculture d'Ile-de-France assure le conseil et le suivi des exploitants, dans la gestion d'entreprise et tous les aspects techniques de l'agriculture, via des diagnostics,

des formations, etc. Elle assure pour le compte de l'Etat des missions régaliennes à travers le Service Ile-de-France élevage (SIE), qui s'occupe du contrôle de la performance, la prévention et le conseil en santé, et le Groupement régional de défense sanitaire (GRDS) qui s'occupe de l'identification, la traçabilité et le suivi de la qualité des produits. La Chambre d'agriculture travaille également à la diffusion des innovations réduisant la pénibilité du travail et améliorant la performance. Actuellement, elle étudie et teste six innovations grâce aux financements de la Région, parmi lesquels : des colliers connectés destinés à étudier l'activité et les constantes des bovins, pour détecter les maladies, les chaleurs, etc, des clôtures virtuelles grâce à un système GPS et des colliers connectés qui émettent un son à l'approche de ces clôtures virtuelles, des balances connectées pour suivre les croissances, ou des capteurs de croissance pour le fourrage.

Ensuite, afin de préserver ces espaces agricoles de l'expansion urbaine, l'Agence des espaces verts, affiliée à la Région, identifie des périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF). Grâce à une convention et la veille de la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural), les terres à la vente échappent à la spéculation financière, et restent à vocation agricole (Clavel et al, 2010).

L'Île-de-France compte aussi beaucoup d'organismes privés participant au maintien de l'élevage avec lesquels les organismes publics décrits ci-dessus travaillent. C'est le cas des associations comme le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB) qui assure du conseil et de l'animation pour ces filières, Agrof'île abordée précédemment, ou l'association Abiosol, qui défend le modèle paysan. Cette dernière regroupe : Les Champs des possibles, qui est une coopérative et couveuse d'activités accompagnant les porteurs de projet d'installation, Terre de liens qui travaille à préserver les terres agricoles et garantir l'accès au foncier, et le Réseau des AMAP, qui fait le lien entre producteurs et consommateurs. En plus de leurs activités propres, ces associations proposent de nombreuses formations.

A ces associations s'ajoutent d'autres organisations professionnelles comme les syndicats agricoles, les syndicats des métiers de la viande, et l'antenne francilienne d'Interbev qui est l'interprofession pour les métiers des filières de viande de ruminants et qui travaille beaucoup sur la communication et la sensibilisation du grand public à la consommation de viande et à ses métiers.

En définitive, les acteurs de l'élevage francilien rencontrés sont des gens passionnés et convaincus de la nécessité de le maintenir sur le territoire, appuyés par la demande largement supérieure à l'offre actuelle.

2.1.3 Les défis et difficultés que rencontre l'élevage francilien

Face aux constats précédents se pose alors la question des freins au développement de l'élevage francilien, voire même les menaces à son maintien ?

2.1.3.1 *Un faible attrait pour l'installation-transmission*

Une première explication donnée par le chef du service économie de la DRIAAF est la faible tradition de l'élevage en Île-de-France (malgré des éléments historiques tels que l'approvisionnement de Paris en viande). L'élevage n'est ni une activité particulièrement rémunératrice, ni une activité imposée par la topographie, comme c'est le cas en zones de montagnes.

La reprise d'exploitation est très compliquée. Plusieurs ont cité des exemples d'exploitations très rentables à céder, mais qui ne trouvent pas de repreneurs. En causes : l'apport de capital initial très élevé et le faible attrait pour ces métiers contraignants. D'après un directeur de service de la SAFER, l'accès au foncier est très compliqué et très coûteux : en moyenne en Ile-de-France, l'hectare coûte 7500€, et peut monter jusqu'à 10000€ en Yvelines. L'élevage à l'herbe est concurrencé sur les pâtures par les centres équestres et les pensions de chevaux, qui sont beaucoup plus rémunérateurs mais qui ne participent pas *sensus stricto* au secteur primaire. D'après une éleveuse, la dissociation entre les bâtiments, le logement et les terres d'un ancien ensemble est également problématique pour l'installation. Les investissements en équipements ou de remises aux normes sont également très élevés : d'après un éleveur en fin de carrière, les agriculteurs ne font pas d'investissements pendant la dernière décennie de leur activité, ces derniers sont donc à la charge du repreneur. Souvent également, il y a une forte inadéquation entre les biens disponibles à la vente et les projets des porteurs : les exploitations existantes sont caractéristiques de systèmes très spécialisés de la fin du XXème siècle, tandis qu'on assiste à des mutations des projets des nouveaux installés, vers des systèmes plus diversifiés par exemple.

Le métier d'éleveur, et en particulier celui de bovins laitiers, a une mauvaise image générale. D'après un éleveur de cette filière, l'astreinte quotidienne 365 jours par an et la forte pénibilité ne peuvent être surmontées que par une grande passion pour ce métier, et malheureusement, les éleveurs qu'on entend sont des éleveurs qui se plaignent. Il en résulte une faible attractivité pour ce métier alors que renouveler la profession vieillissante est un véritable défi pour les années à venir. Il n'y a pas de formation dédiée à l'élevage en Ile-de-France. D'après le directeur de service de la SAFER qui intervient dans des formations de futurs responsables d'exploitations (les BPREA : Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole), ceux qui veulent se lancer dans l'élevage veulent s'installer hors Ile-de-France. Il y a peu de candidats à l'installation.

2.1.3.2 De la concurrence pour les ressources

Pour les éleveurs en place s'ajoutent des séries de contraintes.

Dans la région, la méthanisation se développe avec l'implantation de grosses unités. Elle nécessite un apport de matières organiques, comme des pulpes de betterave, qui sont des coproduits de la filière sucrière, implantée en Ile-de-France. Or, c'est également une ressource pour l'alimentation des bovins. Une éleveuse explique que les prix augmentent, et qu'elle doit les commander six mois à l'avance pour en avoir. Les personnes interrogées à la DRIAAF et à la DDT de la Seine-et-Marne s'inquiètent quant à elles pour les exploitations en AOP puisque les cahiers des charges imposent une alimentation locale du troupeau.

Les équins constituent aussi une concurrence pour les prairies et les fourrages. Les activités de loisirs équestres sont plus lucratives que l'élevage à destination alimentaire. L'installation de chevaux sur une prairie est quasiment irrémédiable et rend très peu probable le retour de ruminants sur celle-ci.

2.1.3.3 Des outils de transformation parfois éloignés

Les élevages franciliens sont confrontés à la dispersion et à l'éloignement des outils de transformation. Quelles que soient les productions, la distinction entre les modes de production conventionnel, biologique ou rituel, peut réduire les possibilités d'accès à ces outils. Les élevages laitiers sont dépendants d'effets de seuils pour la collecte. Ainsi, il n'y a

aucune collecte de lait de chèvre en Ile-de-France (qui compte 1500 chèvres en 2020), c'est-à-dire que tous les fromages de chèvres, bio et conventionnel, sont transformés à la ferme. De même, la production seine-et-marnaise de lait de vaches en agriculture biologique est insuffisante pour le passage d'un collecteur.

La question des abattoirs est largement abordée. Voici ci-dessous Figure 27 une carte localisant les principaux abattoirs évoqués en entretiens.



Figure 27 : Carte des abattoirs avec lesquels les éleveurs franciliens travaillent (Source : personnelle, d'après entretiens, 2020)

En Ile-de-France, les trois abattoirs représentés sont ceux de Houdan à l'ouest des Yvelines, et les abattoirs de Meaux et de Jossigny en Seine-et-Marne. Parmi les personnes interrogées, aucune n'a évoqué la présence d'un abattoir à Ezanville. D'après le directeur d'Interbev, il y avait également jusqu'en 2005 un abattoir public à Mantes-la-Jolie (Yvelines) qui a fermé pour laisser la place à un quartier résidentiel et dans un contexte de baisse progressive des volumes, ainsi qu'un abattoir à Melun. L'abattoir de Houdan (qui est spécialisé dans l'abattage de porcs) est financé à 80% par la Cooperl (une coopérative d'éleveurs bretons), et il semblerait qu'en Ile-de-France, majoritairement un seul éleveur yvelinois y fasse abattre ses bêtes. Il abat aussi les porcs des exploitations de l'ouest pour lesquelles cet élevage est un atelier de diversification. L'abattoir de Houdan a une mauvaise image depuis la diffusion en 2017 par L214 (une association de défense des animaux) d'images révélant de mauvaises

conditions d'abattage. Les abattoirs de Meaux et de Jossigny pratiquent l'abattage sans étourdissement selon le rite musulman, en totalité pour Meaux et partiellement pour Jossigny : celui-ci propose des prestations d'abattage avec étourdissement et de découpe une demi-journée par semaine, principalement pour des éleveurs faisant de la vente directe et en petits volumes. Meaux est équipé pour abattre tous les calibres de ruminants (ovins, caprins, bovins), tandis que Jossigny ne peut prendre en charge que les petits animaux (ovins, caprins, veaux de moins d'un an). Des études de faisabilité et des réflexions sur la mise en place d'un abattoir mobile ont régulièrement lieu, mais aucun porteur de projet n'a été jusque-là identifié.

Les éleveurs franciliens se tournent pour beaucoup vers les abattoirs situés hors de la région. Ceux des départements de l'ouest se tournent vers les abattoirs normands, plus éloignés géographiquement mais plus facilement accessibles que les abattoirs seine-et-marnais. En effet, la circulation entre les départements de l'ouest de l'Île-de-France et la Seine-et-Marne est difficile. Plusieurs personnes comparent Paris et sa proche banlieue à une montagne : la difficulté à s'y déplacer serait comparable à celle en zone de handicap naturel. Hormis les abattoirs cités précédemment, les animaux franciliens sont abattus à Vimoutiers et Alençon dans l'Orne, au Neubourg dans l'Eure, à Forges-les-Eaux en Seine-Maritime, à Formerie dans l'Oise, à Vendôme dans le Loir-et-Cher, à Pont Sainte Marie près d'Orléans, à Cosne-Cours-sur-Loire dans la Nièvre, à Auxerre dans l'Yonne et Forgery-les-Eaux près de Troyes. Le choix de ces abattoirs est déterminé par le temps de transport, les prestations assurées et leur coût et enfin les types de chaînes d'abattage (espèces et mode de production pour la traçabilité du bio ou non).

Le transport et les prestations des abattoirs coûtent plus cher pour les éleveurs franciliens qu'en moyenne nationale. D'après le président d'Interbev, qui est aussi éleveur de bovins viande, le transport en Île-de-France coûte 25 centimes par kilogramme de carcasse. En moyenne française, le transport avec le négoce, la collecte et l'allotement coûte 20 centimes par kilogramme de carcasse. Cela peut aussi s'expliquer par le fait qu'en circuits courts, les volumes sont faibles (quelques bêtes à chaque fois), donc le transport par animal revient très cher. Les frais d'abattage peuvent être très variables : en Normandie, c'est entre 40 et 50 centimes par kilogramme de carcasse, à Meaux 75 centimes et à Pont Sainte Marie 1 euro. En moyenne nationale, le coût d'abattage est de 52 centimes par kilogramme de carcasse. Il y a donc effectivement des surcoûts liés à l'abattage pour les éleveurs franciliens.

Un boucher interrogé est conscient de ces surcoûts. Pour lui, travailler avec de la viande élevée dans la région n'est pas intéressant économiquement : une carcasse achetée en direct à l'éleveur est plus chère qu'une carcasse venant de province, qui a été transportée et qui est passée chez un grossiste.

2.1.3.4 Une raréfaction des services d'appui aux éleveurs

Dans cette même logique de désertion progressive des ateliers de transformation, tous les acteurs constatent un manque de vétérinaires ruraux. Une vétérinaire seine-et-marnaise explique intervenir dans environ 150 exploitations bovines, dans un rayon de 60 kilomètres autour de sa clinique, soit en Seine-et-Marne, dans la Marne, l'Aine, l'Aube et l'Oise. Les distances représentent une difficulté, les astreintes sont fortes et la rémunération faible comparativement aux vétérinaires de ville, mais les vétérinaires ruraux sont des gens passionnés par leur métier. Une éleveuse explique qu'en cas d'urgence, elle a dû faire appel à un vétérinaire de ville, mais que la consultation vaut le prix de l'animal : les vétérinaires de ville sont jugés très chers mais pas toujours aptes à soigner les animaux de rente. Un éleveur en fin de carrière témoigne se passer de vétérinaires du fait de l'expérience qu'il a acquise tout au long de sa carrière et au contact de vétérinaires ruraux, plus nombreux à ses débuts. Mais la nécessité se pose de dispenser des formations aux soins des animaux à la nouvelle génération d'éleveurs.

Dans les services d'appui aux éleveurs, les acteurs interrogés évoquent également le service de remplacement, inopérant dans la région. D'après la chef du service élevage de la Chambre d'agriculture, une personne peut assurer des remplacements en élevage, mais elle ne suffit pas. Un éleveur de volailles expliquait avoir mobilisé des membres de sa famille afin de partir en vacances, mais il avait dû bien anticiper les semaines précédentes pour le bon déroulement de ce remplacement. En cas de remplacement d'urgence, la solidarité entre exploitants voisins peut se manifester.

2.1.3.5 Des difficultés rencontrées avec les riverains

Malheureusement parfois, à ces difficultés structurelles s'ajoutent des difficultés relationnelles avec des conflits de voisinage. Des cas de vols d'animaux dans les pâtures ainsi

que des attaques de chiens, occasionnant des blessures pouvant aller jusqu'à la mort de l'animal et du stress, ont été rapportés.

Quelques localités sont parfois particulièrement hostiles à l'installation d'un éleveur. C'est le cas dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse où des riverains se sont organisés en association, ont porté plainte et ont mené en justice un éleveur souhaitant installer une petite exploitation de bovins bio à Adainville. Des pétitions et des courriers sont lancés pour faire pression sur les élevages. Ces éléments n'ont cependant pas l'air d'être généralisables à l'ensemble de la région, même si des éleveurs regrettent que les élus locaux ne leur manifestent pas davantage de soutien.

2.1.4 Les besoins exprimés par les acteurs de l'élevage

A partir de ces divers constats, l'élevage francilien a besoin que soient :

- Accompagnée la transmission et soutenue l'installation (quel que soit l'âge du porteur de projet),
- Accompagnés les démarches et les montages de projet, soutenues les candidatures, aidés les achats et les investissements,
- Elargis les investissements éligibles aux aides : travaux, matériel et bétail,
- Proposé un service de remplacement opérationnel,
- Accompagnés la structuration des filières, les collectifs d'éleveurs, les partenariats et la prospection via de l'animation,
- Proposées aux éleveurs des formations sur tout le territoire sur : le calcul des coûts de production, la gestion des fourrages, la diversification, les pratiques environnementales (agroécologie, agroforesterie, etc), la biosécurité et les plans de maîtrise sanitaire, les soins vétérinaires, la transformation à la ferme et leurs aspects réglementaires, la communication au grand public,
- Soutenues les infrastructures de la chaîne de valeur encore présentes en Ile-de-France
- Pris en charge le surcoût liés à l'abattage,
- Davantage mis à l'honneur les produits animaux franciliens, viandes et fromages,
- Sensibilisés les élus,
- Consultés les éleveurs lors de la création de dispositifs.

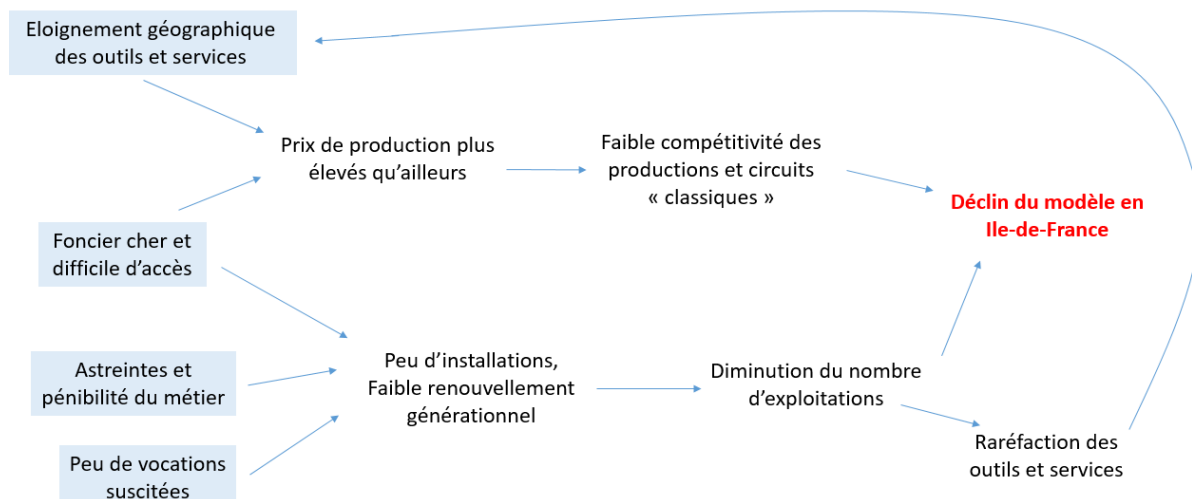


Figure 28 : Mécanismes du déclin de l'élevage francilien en l'absence de soutien public (Source : personnelle, d'après entretiens, 2020)

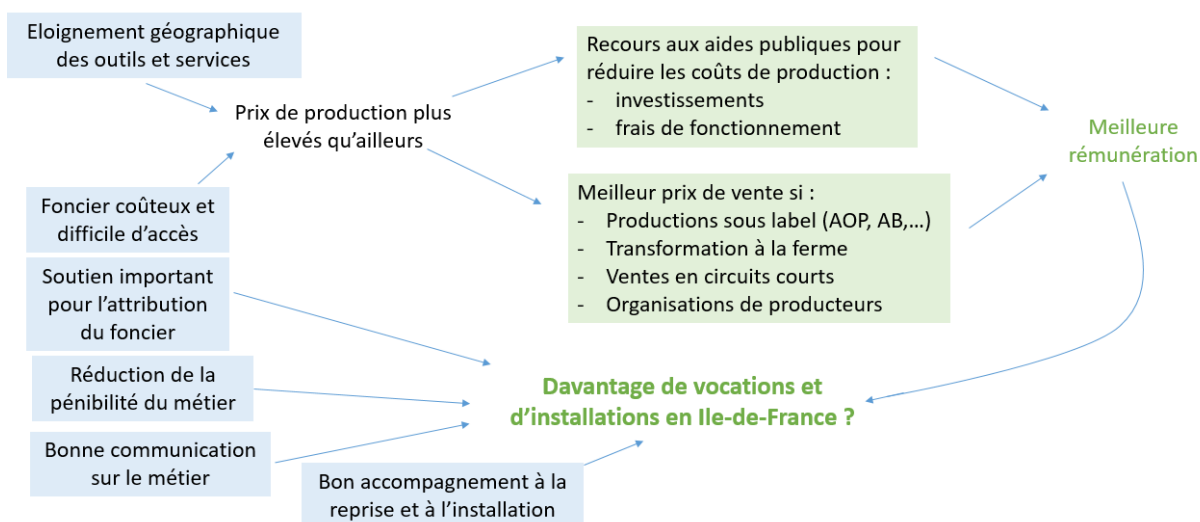


Figure 29 : Leviers d'action identifiés pour les pouvoirs publics pour contrer le déclin de l'élevage francilien (Source : personnelle, d'après entretiens, 2020)

2.2 Analyses des dispositifs régionaux et européens : quels élevages soutenus ?

Afin de compléter les éléments recueillis par entretiens, je me suis intéressée aux aides de la Région en faveur de l'élevage. Les données disponibles en interne que j'ai choisi d'étudier sont la Dotation jeunes agriculteurs (DJA), destinées agriculteurs de moins de 40 ans, et le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCEA), qui est un fond pour certains types d'investissements matériels. Ces deux dispositifs sont issus du deuxième pilier de la PAC et

leur instruction est confiée à la Région. La Région peut financer les projets à travers ces dispositifs européens en supplantant les aides du Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) qui finance ce second pilier. D'autres dispositifs soutiennent moins directement l'élevage : c'est le cas des programmes LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), ou de Natura 2000. Je n'ai pas étudié ces derniers car les aides concernant spécifiquement l'élevage sont difficiles à identifier.

2.2.1 L'aide aux installations : la Dotation jeunes agriculteurs

Les données étudiées sont les éléments des dossiers d'instruction de janvier 2015 à mars 2021. Elles ont été obtenues grâce à une extraction sur la base de données OSIRIS, qui centralise toutes les demandes d'aides du FEADER. Sur cette période en Ile-de-France, 237 dossiers DJA ont été instruits, et parmi ceux-ci, 41 dossiers présentaient des installations en activité d'élevage, soit 17,3% des dossiers. On observe depuis 2015 une tendance stable des dépôts de ces dossiers avec activité d'élevage, comme illustré par la Figure 28.

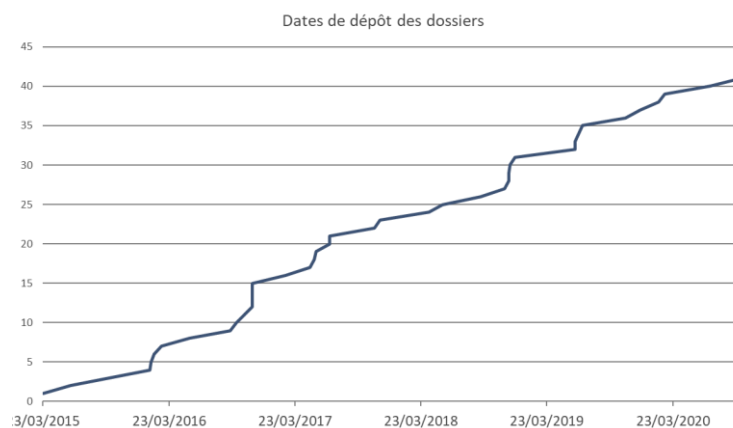


Figure 30 : Dépôts de dossiers DJA avec activité d'élevage en Ile-de-France de mars 2015 à mars 2021. (Source: personnelle, d'après une extraction OSIRIS, données au 31/03/2021)

Sur ces 41 dossiers, 16 concernent des installations en individuel, soit 39% des dossiers. Huit installations se font hors cadre familial, soit 20%, et 11 installations concernent des femmes, soit 27%. La Figure 29 ci-dessous présente la répartition par département des différents types d'élevage ayant bénéficié de la DJA depuis 2015. Chaque figuré représente

une exploitation. La répartition des figurés dans chacun des départements est fidèle aux données recueillies mais la position des figurés à l'intérieur d'un département est aléatoire.

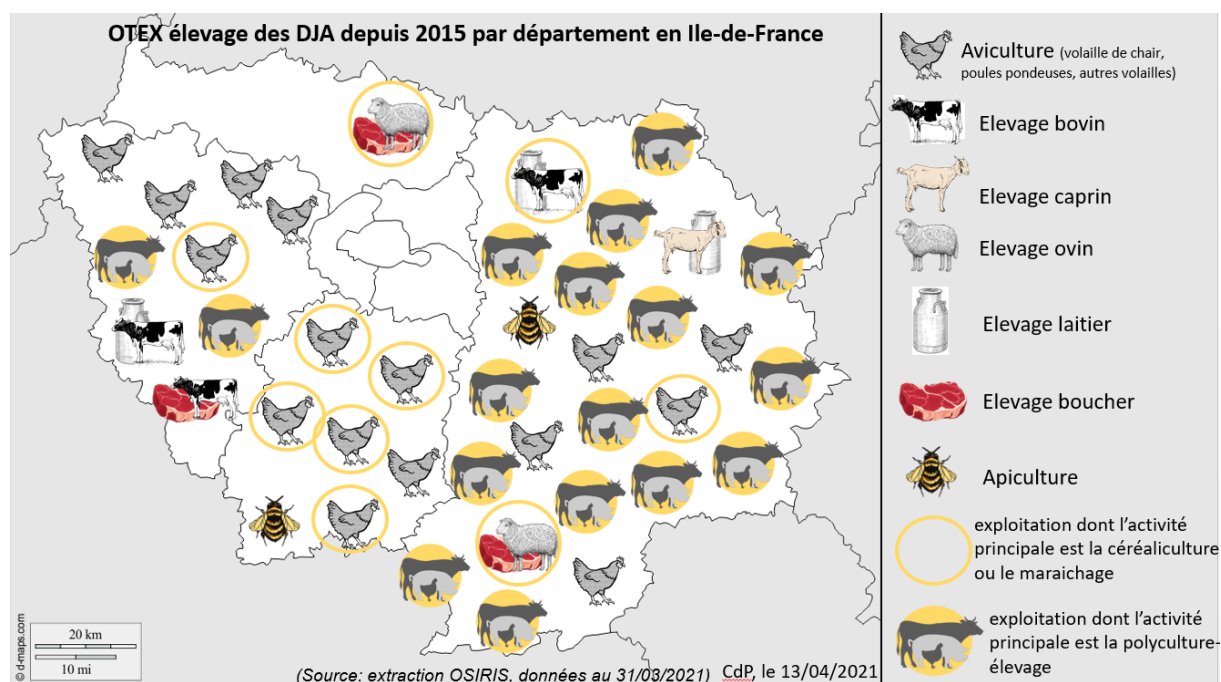


Figure 31 : Carte de la répartition départementale des OTEX en élevage des DJA depuis 2015. (Source: personnelle, d'après une extraction OSIRIS, données au 31/03/2021)

Au total depuis 2015, les montants d'aides de la DJA s'élèvent à 1 099 800€, financés à 80% par le FEADER et complétés par le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.

La lecture de ces résultats révèle plusieurs choses. Tout d'abord, bien que stables sur la période 2015-2021, les installations en élevage sont faibles (au nombre de 41 en plus de 5 ans). Sachant que l'on estime à 500 le nombre d'exploitations franciliennes dont l'orientation technico-économique est l'élevage, ce nombre d'installations est insuffisant pour compenser les départs à la retraite. Pour assurer le renouvellement générationnel, il faudrait en moyenne au moins 12 installations par an. Les installations se font à 80% dans un cadre familial : l'avenir de la profession dépendra à l'avenir de vocations de jeunes non issus du milieu agricole. Avec 27% d'installations d'éleveuses, le métier reste très masculin. Rendre plus visibles les exemples féminins permettrait également d'élargir le champ des potentiels candidats à la reprise d'exploitation. Les montants DJA présentés paraissent faibles tandis que nous avons

vu précédemment l'ampleur des investissements nécessaires pour reprendre une exploitation.

L'aviculture est largement représentée sur la carte : c'est un élevage qui présente moins de contraintes que l'élevage de ruminants. On remarque également que nombre de ces élevages sont dans des exploitations dont l'activité principale est végétale. Ces élevages constituent donc des ateliers de diversification. Enfin, la polyculture-élevage est également bien représentée en Seine-et-Marne, mais cet intitulé ne permet malheureusement pas d'identifier les espèces produites.

2.2.2 L'aide aux investissements : le PCAE

Le PCAE est un dispositif d'aides à l'investissement. Il comporte différents axes dont ceux qui nous intéressent : le 4.1.2 pour les bâtiments agricoles volet élevage (qui concernent la construction, la rénovation et les équipements), le 4.2 diversification volet transformation et commercialisation, le 6.4 diversification volet énergie (qui concerne ici l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments), et le 6.4 diversification accueil (qui concerne ici la création de chambres d'hôtes). Les données recueillies sont le recensement des aides depuis 2019 à avril 2021, sur la base des délibérations du Comité régional de programmation (CRP). Le détail de la répartition des types d'élevage dans les axes du PCAE sont présentés dans le Tableau 4.

| | volailles | bovins lait | bovins viande | ovins | caprins | abeilles | équins | ? |
|---|-----------|----------------|------------------|-------|---------|----------|--------|---|
| 4.1.2: Bâtiments agricoles volet élevage | | | | | | | | |
| Construction, aménagement ou rénovation de bâtiments d'élevage et annexes | 22 | 3 | 3 | 1 | 1 | 4 | 1 | |
| - dont: spécifique à l'activité laitière | | 2 | | | 1 | | | |
| - dont: spécifique à l'autonomie alimentaire | 2 | 4 | 5 | | | | | |
| 4.2 Diversification volet 1: Transformation et commercialisation de produits agricoles de la ferme | | | | | | | | |
| Constructions, équipements et aménagements de bâtiments activité de transformation à la ferme | 6 | | | | 1 | | | 2 |
| Construction et équipement d'espaces de vente à la ferme | 3 | | | | | 1 | | |
| Préparation et conditionnement des produits de l'exploitation en vue de la vente | 5 | 1 | | | | | | |
| 6.4 Diversification volet 2: Energie et agro-matériaux | | | | | | | | |
| Panneaux photovoltaïques | 3 | | | | | | | |
| 6.4 Diversification volet 3: Accueil à la ferme | | | | | | | | |
| Accueil du public | 1 | | | | | | | |

Tableau 4 : Répartition des types d'élevage dans les axes du PCAE sur la période 2019-mars 2021 (Source : personnelle, d'après les CRP de 2019 à mars 2021, 2021)

Les données du PCAE révèlent que les élevages bénéficiant des aides régionales et européennes sont très majoritairement les élevages de volailles. Pourtant, les élevages que tous les acteurs appellent à se maintenir sont ceux de ruminants, globalement en baisse d'effectifs.

2.3 Des propositions pour la mise en œuvre du Plan d'Avenir pour l'élevage francilien

A partir de ces différents éléments, j'ai travaillé à la rédaction de documents qui pourront être mobilisés pour la mise en œuvre du Plan d'Avenir pour l'élevage francilien, présenté en Annexe VIII.

2.3.1 Répondre à la demande en formations et en conseil

Le premier document pose les bases d'un règlement d'intervention (RI), un document présenté en Commission permanente (CP), qui après son vote est traduit en appel à candidatures puis précisé dans une convention avec les lauréats. Ce dispositif d'aide régionale doit s'inscrire dans le cadre des régimes d'aides d'Etat, des documents juridiques validés par la Commission européenne pour être en accord avec le droit européen et compatible avec les règles de marchés (les aides ne doivent pas fausser la concurrence). Plus précisément, le document que j'ai rédigé recense les besoins en formations, transferts de connaissance (notamment pour la veille et les aspects réglementaires) et conseils identifiés, dans différents aspects propres à l'élevage.

Le premier axe est la performance globale des élevages, avec des mesures pour accroître l'autonomie alimentaire du troupeau, accompagner les partenariats entre éleveurs, céréaliers et gestionnaires d'espaces naturels pour bénéficier de la complémentarité entre élevage et productions végétales et bénéficier des services environnementaux fournis par les animaux, accompagner les éleveurs dans une meilleure valorisation économique de leurs produits, notamment grâce aux labels de qualité et environnementaux et à la structuration de filières. Un deuxième axe s'intéresse à l'amélioration du bien-être des animaux et des conditions de travail de l'éleveur, ainsi que la gestion de la santé des animaux et de la biosécurité.

2.3.2 Travailler à la prise en charge d'une part des surcoûts liés à l'abattage

Un deuxième axe de travail a été de réaliser des recherches pour initier le travail de création d'un dispositif visant à pallier les surcoûts que représente l'abattage pour les éleveurs francilien comparativement aux coûts nationaux. Il n'existe actuellement pas de régime cadre prévoyant ce type de dispositif. Il s'agit donc de démontrer ces surcoûts et que des aides régionales ne fassent pas la concurrence. Cette demande de notification sera envoyée au Ministère de l'agriculture pour relecture puis adressée à la Commission européenne. Mais après de nombreux tâtonnements, ce travail n'en est qu'à ses débuts.

Pour poursuivre la présentation de ces résultats d'enquêtes et d'analyse, la partie suivante permettra de présenter de nouvelles perspectives.

3 – Discussions

Dans cette troisième partie, je vais présenter les limites et perspectives de ce travail d'enquête.

3.1 Des attitudes différentes face à des constats similaires

Les acteurs font des constats concordants sur les enjeux de l'élevage francilien, et qui ont permis de développer les différents aspects en partie 2. Malgré cela, il a été intéressant d'observer des discours différents à propos de l'avenir de ce secteur.

Certains sont optimistes pour le développement de l'élevage en circuits courts : la demande est restera largement présente même si l'offre augmentait. Les agricultures biologiques et paysannes, autrefois de niche, sont présentées comme des solutions d'avenir.

Les moins optimistes soulèvent les arguments de la difficulté à l'installation, du faible taux de renouvellement générationnel et la baisse qui semble inéluctable des effectifs, combinés à la raréfaction des abattoirs et des vétérinaires, alimentant les uns les autres un cercle vicieux et rendant les perspectives d'avenir sombres pour l'élevage francilien. Malgré toutes les politiques de soutien qui peuvent être menées, cet avenir est conditionné par une chose : l'émergence de nouvelles vocations.

3.2 Quelques retours sur la méthode et les limites rencontrées

La méthode inductive a permis d'aborder des thèmes au début non anticipés, comme la récurrence d'évocation de l'entretien des espaces naturels ou encore à quel point la présence d'élevage garantit celle d'autres métiers, en particulier les vétérinaires.

L'enquête a été limitée dans ses modalités.

Tout d'abord, du fait des conditions sanitaires, tous les entretiens ont eu lieu par téléphone ou par visio-conférence. Je n'ai pas eu l'opportunité d'aller à la rencontre des acteurs interrogés ni de visiter leurs lieux de travail. Par conséquent, je n'ai pas eu accès aux éléments de communication non verbale, et l'établissement du contact relationnel en a pâti lors des

entretiens. Je n'ai pas non plus eu accès à la réalité du terrain, l'élevage francilien est resté pour moi un concept vague et très difficile à appréhender.

Les informations sont difficilement accessibles, chaque organisme détenant une partie de l'information. Les données existantes sont générées par des diagnostics de territoires, qui ne sont pas toujours récents. Mon travail gagnera à être complété par les données du recensement agricole 2020, qui devrait être rendu public courant 2022 : il permettrait d'accéder aux informations concernant les exploitations (profils, productions, etc).

Par ailleurs, la réglementation sur la distribution des données personnelles (RGPD) a été un frein pour l'établissement de l'échantillonnage des éleveurs. On peut émettre l'hypothèse d'une surreprésentation de certaines catégories d'élevages. En effet, les élevages les plus visibles car plus actifs sur leur communication sont les élevages pratiquant la vente directe ou défendant le modèle paysan. Même si la question de la généralisation de leurs propos peut se poser, les discours des différents éleveurs interrogés rejoignent ceux des autres acteurs (chargés de mission, responsables de services,...) qui ont des visions plus globales de la thématique. J'aurai tout de même souhaité pouvoir interroger des éleveurs inscrits dans des systèmes plus intensifs, insérés dans des filières longues, sans label de qualité.

3.3 Des propositions de suite à donner à ce travail

Le travail d'enquête effectué bénéficierait à être poursuivi et complété par d'autres entretiens, notamment avec des éleveurs identifiés au paragraphe précédent.

Identifier le réseau d'acteurs permettrait peut-être d'élargir la concertation et d'enrichir la complémentarité des missions de chacun. L'élevage francilien gagnerait au développement de la concertation multi-acteur pour établir des diagnostics englobant les réalités et les approches complémentaires sur lesquels construire les actions.

Les documents participant au lancement de la mise en œuvre du Plan d'Avenir pour l'élevage francilien sont appelés à être repris.

Le premier concernant les formations est en phase de finalisation. Il devra être relu pour vérifier sa conformité aux lignes budgétaires, juridiques et politiques de la Région. Ensuite, ce règlement d'intervention sera présenté pour vote, et devrait suivre le circuit de procédure jusqu'à sa réalisation.

Le deuxième document n'en est quant à lui qu'à ses débuts. Après une phase de tâtonnements, la démarche de demande de notification à la Commission européenne a été identifiée. Il faut à présent justifier de la présence de surcoûts en Ile-de-France par rapport à l'échelle nationale et qu'une aide ne fausserait pas le principe de concurrence. Une longue procédure attend donc le montage de ce dispositif avant sa mise en œuvre.

Conclusion

L'élevage est une activité peu présente en Ile-de-France mais à laquelle pourtant les acteurs sont attachés. Retrouver des systèmes plus résilients, relocaliser l'alimentation, produire des aliments de qualité sont des voies dans lesquels organisations publiques, professionnelles et citoyennes se dirigent. Le défi est de taille puisque la profession est vieillissante, les exploitations ne trouvent pas de repreneurs et les services se font rares.

Dans le contexte du vote du nouveau Plan d'avenir de l'élevage francilien, et à partir du postulat que l'élevage déjà peu volumineux y est en déclin, l'objectif de mon travail était d'identifier et d'approfondir les problématiques sociales, économiques, techniques et environnementales de celui-ci. A partir de ces résultats, il s'agissait de proposer une priorisation des actions à mettre en place.

Les problématiques générales sont globalement perçues par tous, mais les entretiens ont permis de révéler des aspects absents de littérature, tels que des explications de causes à effets permettant de comprendre des freins rencontrés. Mener ces entretiens a également permis de contextualiser, d'illustrer concrètement et d'ancrer sur le territoire des mécanismes décrits très généralement dans la littérature. C'est le cas par exemple des mutations de consommation avec l'essor de la demande en produits en circuits courts : manifesté par le réseau des AMAP et le nombre d'exploitations créant des magasins à la ferme. Ces résultats permettent ainsi de comprendre : d'une part les leviers des mécanismes constituant des freins à l'élevage pour mettre en œuvre les actions nécessaires, et d'autre part d'identifier les mécanismes des exemples de réussite pour accompagner plus de personnes vers ces modèles. Si certaines analyses de l'élevage francilien sont sombres, les espoirs de la filière résident dans une agriculture de qualité valorisée, grâce à des associations de producteurs si nécessaire, mais surtout via des circuits courts. Les exploitations dans ce modèle se portent bien et sont soutenues par la demande présente et par les organisations professionnelles agricoles.

Actuellement, les changements de modèles (vers les labels et les circuits de commercialisation par exemple) sont possibles et bien accompagnés. Mais susciter de nouvelles vocations apparaît aujourd'hui une impasse. A l'avenir, il serait intéressant d'étudier plus en détail les mécanismes de l'émergence de la vocation, afin d'assurer demain l'apparition de nouveaux projets d'installation.

Bibliographie

Littérature scientifique

Boé J., Radojevic M., Bonnet R., Dayon G., (2018), « Scénarios sécheresse sur le bassin Seine-Normandie Cycles biogéochimiques et qualité de l'eau », Rapport Cerfacs.

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_boe_final.pdf

Citepa, (2020), « Rapport SECTEN 2020, Émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France, Bilan des émissions en France de 1990 à 2018, Agriculture et sylviculture », pp 329-347

https://www.citepa.org/wp-content/uploads/Citepa_Rapport-Secten_ed2020_v1_09072020.pdf

Clavel P., Huart F., Lorain J., Madrid N., Pioger J.-P., Rodriguez N., (2010), « Les espaces agricoles : des territoires stratégiques pour la région Île-de-France », Pour 2010/2-3, No 205-206, pp. 117-124 <https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-117.htm?contenu=article>

Delanoue E., Roguet C., (2015), « Acceptabilité sociale de l'élevage en France : remises en cause et controverses sur l'élevage, regards croisés de différents acteurs de la société », INRA Productions Animales, Vol 28, pp 39-50. <https://hal.inrae.fr/hal-02635970>

Delanoue E., Dockes A.-C., Chouteau A., Roguet C., Philibert A., (2018a), « Regards croisés entre éleveurs et citoyens français : vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société ». INRAE Productions Animales, Vol 31 No 1, pp 51-68. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2018.31.1.2203>

Delanoue E., Dockès A.-C., Roguet C., Magdelaine P., (2018b). « Les évolutions possibles de la controverse autour de l'élevage dessinent cinq futurs contrastés : Une analyse prospective à l'horizon 2040 ». Rencontres Recherches Ruminants, No 24, pp 510-519.

<http://www.journees3r.fr/spip.php?article4718>

Dockes A.-C., Delanoue E., Chouteau A., Philibert A., Magdelaine P., Roguet C., (2017), « Points de vue et attentes des consommateurs et citoyens vis-a-vis de l'élevage. Une étude quantitative auprès de 2 000 personnes en France », JRA-JRPF2017, pp 225-229.

<https://ifip.asso.fr/sites/default/files/pdf-documentations/dockes2017jra.pdf>

Duru M., Donnars C., Rychawy J., Therond O., Dumont B., (2017). « La « grange » : un cadre conceptuel pour appréhender les bouquets de services rendus par l'élevage dans les territoires ». INRAE Productions Animales, Vol. 30 No 4, pp 273–284.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2017.30.4.2259>

Grannec M.L., Fiant A., Le Chenadec H., Delanoue E., Van Tilbeurgh V., Boudes P., Christophe S., Neumeister D., (2017). « Déterminants et enjeux de la perception sociale locale des élevages. Analyse du déroulement et de projets dans trois filières et dans trois régions ». Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Rapport d'études, 12p.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03052815/>

Lasseur J., Bonaudo T., Choisis J.-P., Houdart M., Napoléone M., Tichit M., Dedieu B., (2019), « Élevage et territoires : quelles interactions et quelles questions ? ». INRA Productions animales, Vol. 32 No 2, pp 189-204.

<https://productions-animales.org/article/view/2504>

Pellerin S., Bamière L., Angers D., Béline F., Benoît M., Butault J.-P., Chenu C., Colnenne-David C., de Cara S., Delame N., Doreau M., Dupraz P., Faverdin P., Garcia-Launay F., Hassouna M., Hénault C., Jeuffroy M.-H., Klumpp K., Metay A., Moran D., Recous S., Samson E., Savini I., Pardon L., (2013), « Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques, Synthèse du rapport de l'étude réalisée par l'INRA pour le compte de l'ADEME, du MAAF et du MEDDE »

<https://www.ademe.fr/contribution-lagriculture-francaise-a-reduction-emissions-gaz-a-effet-serre>

Peyraud J.-L., MacLeod M., (2020), « Future of EU livestock: How to contribute to a sustainable agricultural sector? Executive Summary ». <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/04af47b0-0c38-11eb-bc07-01aa75ed71a1/language-en>

Pouch T., (2019), « La balance commerciale agroalimentaire française : excédentaire mais menacée », Cahiers français, No 412, pp 28-35. <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271841-balance-commerciale-agroalimentaire-francaise-un-excedent-menace>

Poulot M., (2010), « L'agriculture francilienne dans la seconde moitié du XXe siècle : vers un postproductivisme de proximité ? ». Pour, No 205-206, pp 161-177. <https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-161.htm>

Soussana J.-F., (2013), « Prairies et changement climatique. Fourrages, Association Française pour la Production Fourragère », pp.171 - 180. <https://hal.inrae.fr/hal-02646689/document>

Ryschawy J., Tichit M., Bertrand S., Allaire G., Plantureux S., Aznar O., Perrot C., Guinot C., Josien E., Lasseur J., Aubert C., Tchakerian E., Disenhaus C. (2015). « Comment évaluer les services rendus par l'élevage ? Une première approche méthodologique sur le cas de la France ». INRAE Productions Animales, Vol 28 No 1, pp 23-38. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2015.28.1.3008>

Tavoularis G., Sauvage E., (2018), « Les nouvelles générations transforment la consommation de viande », Crédoc Consommation et modes de vie, No 300, ISSN 0295-9976 <https://www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande>

Verret V., Emonet E., Claquin M., Rougier M., Sagot L., Mischler P., Gautier D., (2020), « Recoupler grandes cultures et élevages ovins par le pâturage, en vue de systèmes économes en Île-de-France », Innovations Agronomiques, No 80, pp 55-68.

Zucca M., Loïs G., Muratet A., Ricci O., (2019), « Panorama de la biodiversité francilienne », ARB îdF/L'Institut Paris Région, 38p.

https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/ARB/Publications/Panorama_de_la_biodiversite_francilienn_e__2019_.pdf

Rapports techniques

Agreste Ile-de-France, (2013), « L'installation des jeunes exploitants agricoles en Île-de-France », n°123, 8p

https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/1475_Installation_des_jeunes_agriculteurs_IDF_cle05df7a_cle04db93.pdf

Agreste Ile-de-France, (2016), « Agriculture francilienne : en 2013, les grandes tendances déjà observées se prolongent », n°136, 4p

https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/enquete_structure_des_exploitations_cle0a6991.pdf

Agreste (2018), « Bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2016 et estimations 2017 », Chiffres et Données Agriculture n° 253, pp 86-89.

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/ChdAgr253/agri253BAEA_fev2019_sommaire.pdf

Agreste, (2020), « Mémento de la statistique agricole Ile-de-France 2020 » https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210120_memento_IDF_2020_cle0fca65.pdf

GAB IDF (2020), « Observatoire régional de l'agriculture biologique en Ile-de-France, édition 2020 ». <https://www.bioiledefrance.fr/documents/2020-observatoire-web.pdf>

IAU IDF (2019), « Vers un développement urbain raisonné et durable », Note rapide n° 797, 6 p. https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1762/NR_797_web.pdf

Tableaux de données :

Agrete, Recensement agricole 2010

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/G_2141/detail/

Agrete, (2010, 2020), « Utilisation du territoire », Statistique agricole annuelle

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/SAANR_1/detail/

Agrete, (2000-2020), « Effectifs de bétail hors équidés », Statistique agricole annuelle

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/SAANR_6/detail/

INSEE, (2010), « Évolution et structure de la population en 2010 »,

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2044743>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, (2021), « Liste des établissements agréés CE conformément au règlement (CE) n°853/2004 »

<https://agriculture.gouv.fr/liste-des-etablissements-agrees-ce-conformement-au-reglement-ce-ndeg8532004-lists-ue-approved>

Liste des annexes

Annexe I : Carte de la géographie de l’Ile-de-France

Annexe II : Carte des unités paysagères en Ile-de-France

Annexe III : Carte des régions agricoles franciliennes

Annexe IV : Guides d’entretiens

Annexe V : Liste des personnes interrogées

Annexe VI : Tableau d’analyse des entretiens

Annexe VII a : Aire géographique d’appellation du Brie de Meaux

Annexe VII b : Aire géographique d’appellation du Brie de Melun

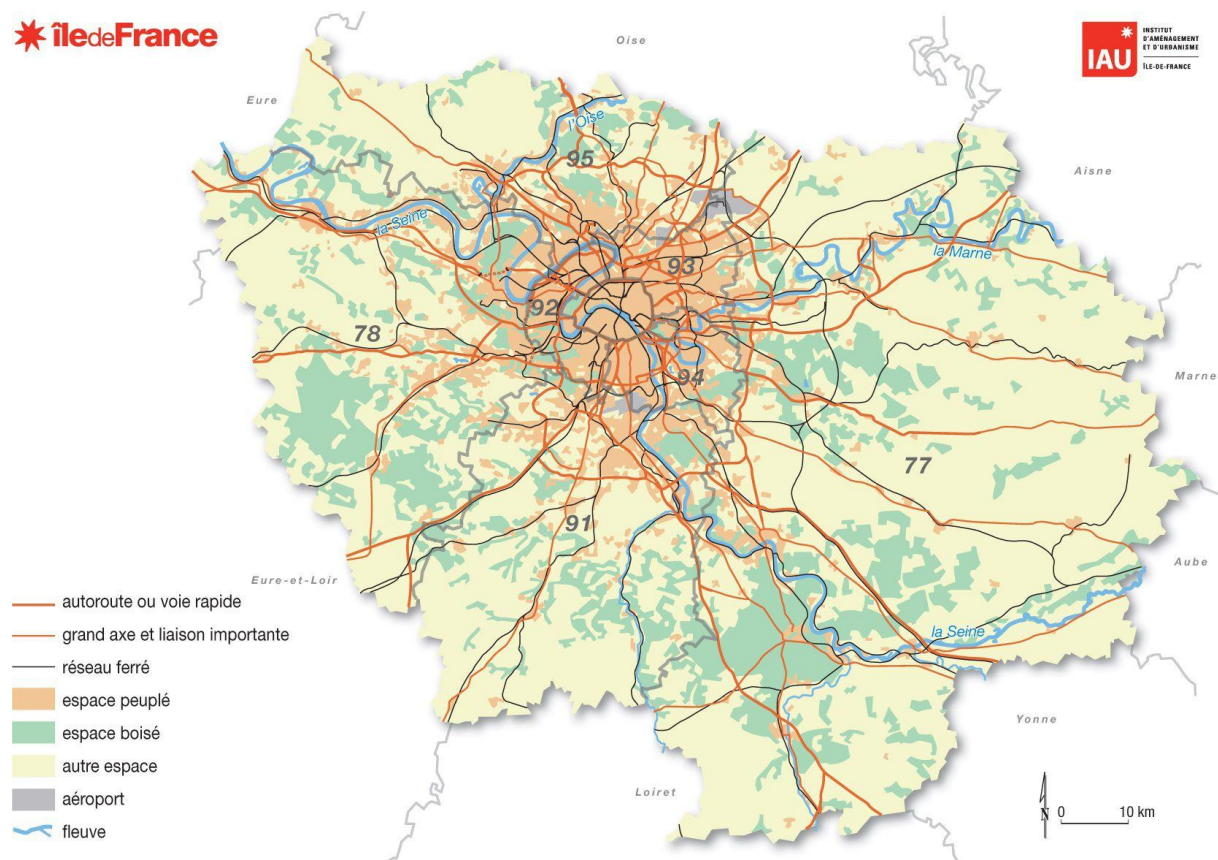
Annexe VII c : Aire d’appellation géographique du Brillat-Savarin

Annexe VIII : Le Plan d’Avenir de l’élevage francilien (grandes lignes)

Annexe I : Carte de la géographie de l'Île-de-France

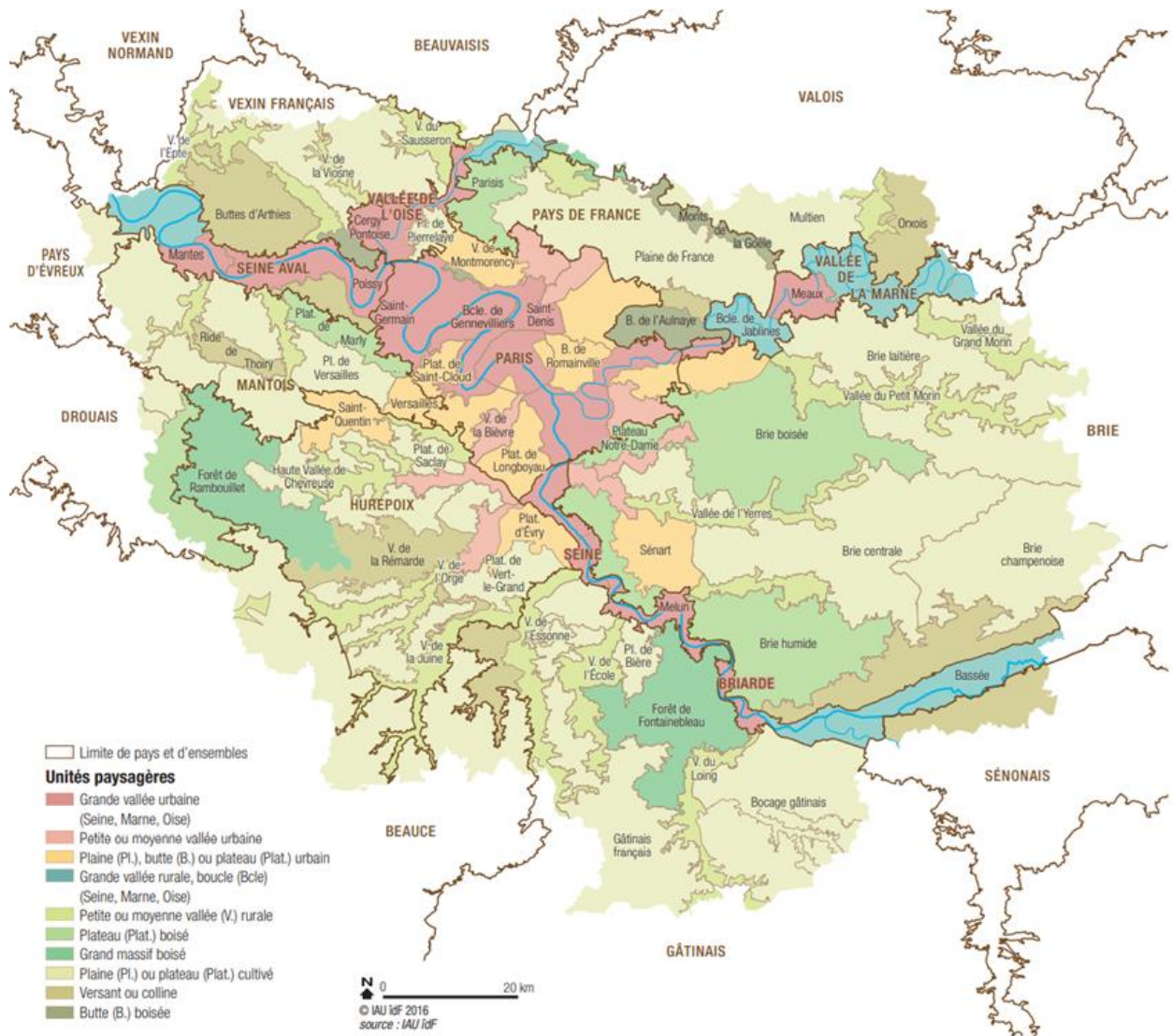
 iledeFrance

 IAU INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE-DE-FRANCE



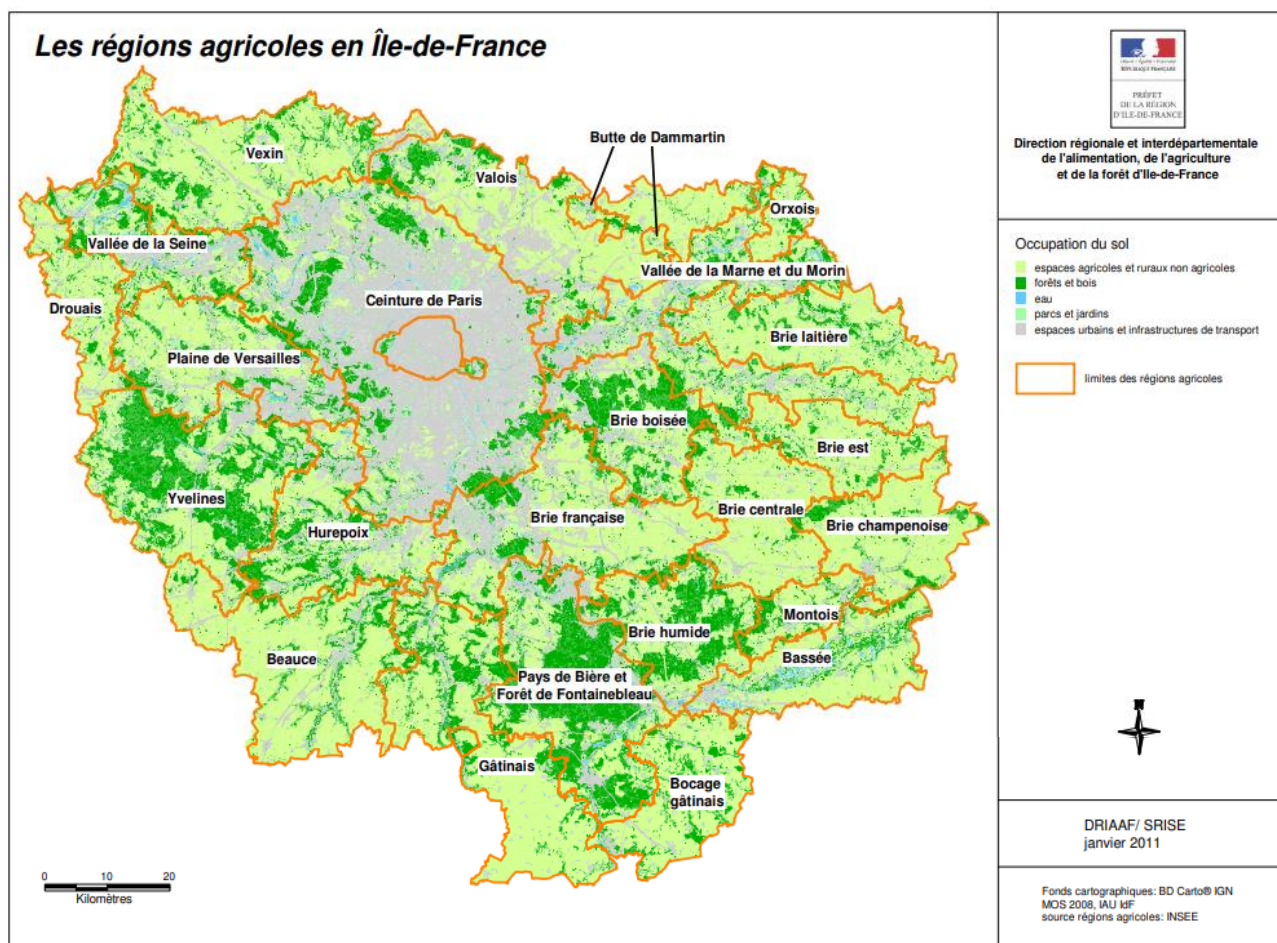
Source : Institut de l'aménagement et de l'urbanisme Ile-de-France, 2016

Annexe II : Carte des unités paysagères en Ile-de-France



Source : Institut de l'aménagement et de l'urbanisme Ile-de-France, 2016

Annexe III : Carte des régions agricoles franciliennes



Source : DRIAAF, 2011

Annexe IV : Guides d'entretiens

I. GUIDE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES ORGANISATIONS

- Pouvez-vous vous présenter succinctement (fonction actuelle, depuis quand, en quoi consistent vos missions) ?
 - Pouvez-vous expliquer les missions de votre structure en général, et au sujet de l'élevage en particulier ?
 - Sur quels aspects de l'élevage travaillez-vous ? Que mettez-vous en place ? Qu'est-ce qui marche, et qu'est-ce qui marche moins bien, pourquoi ?
 - Pour vous, quels sont les constats de l'élevage sur les aspects précédemment évoqués ?
 - Etes-vous en relation directe avec des éleveurs? Si oui, dans quel contexte, quels profils d'éleveurs ? De quoi témoignent-ils ?
 - Si accompagnement des éleveurs et selon. Que faites-vous au sujet de :
 - la promotion et l'accompagnement de l'installation-transmission en IDF,
 - l'offre de formations sur l'élevage
 - la diversification des exploitations
 - les questions foncières (accès à la terre, lutte contre le mitage)
 - l'accompagnement au montage des dossiers, pour les dispositifs d'aides, des candidatures...
 - la structuration des filières, et l'adéquation entre la production et la transformation
 - Quelles réflexions sur la question des abattoirs ? sur la question des vétérinaires ruraux ?
 - la promotion et la commercialisation des produits franciliens en IDF (marques locales ou non, fromages AOP ou non, promotion de races locales ex Gatinaise ?)
 - les pratiques agroécologiques, agroforesterie, agriculture de conservation, sensibilisation à la biodiversité ?
 - la conversion en AB
 - la santé en élevage, écoantibio ?
 - les problèmes de voisinage, l'agribashing
- Quel est l'accès à ces services ?
- Est-ce qu'il y a eu des évolutions dans les prestations proposées aux éleveurs ces dernières années ? Lesquelles et pourquoi ?
- Identifiez-vous des actions à mener qui ne sont pas dans votre champ d'action ou pour lesquelles les moyens manquent?
 - Avec quels organismes êtes-vous en relation pour les questions d'élevage ? avec qui travaillez-vous ? à quels sujets ? Quelle est la nature de ces partenariats ? (aides financières, partage de données, prestations... ?)
 - Avez-vous des bases de données sur l'élevage francilien? Pouvez-vous les communiquer ?

- Plus généralement, comment vous apparaît la situation actuelle de l'élevage francilien ?
- Quelles évolutions avez-vous pu observer ces dernières années, en particulier au cours de la dernière programmation de la PAC ?
- Quelles perspectives d'avenir voyez-vous pour les élevages/les productions animales franciliennes ?

II. GUIDE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES ELEVEURS

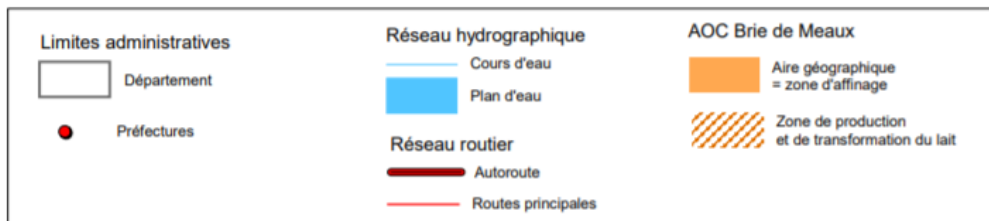
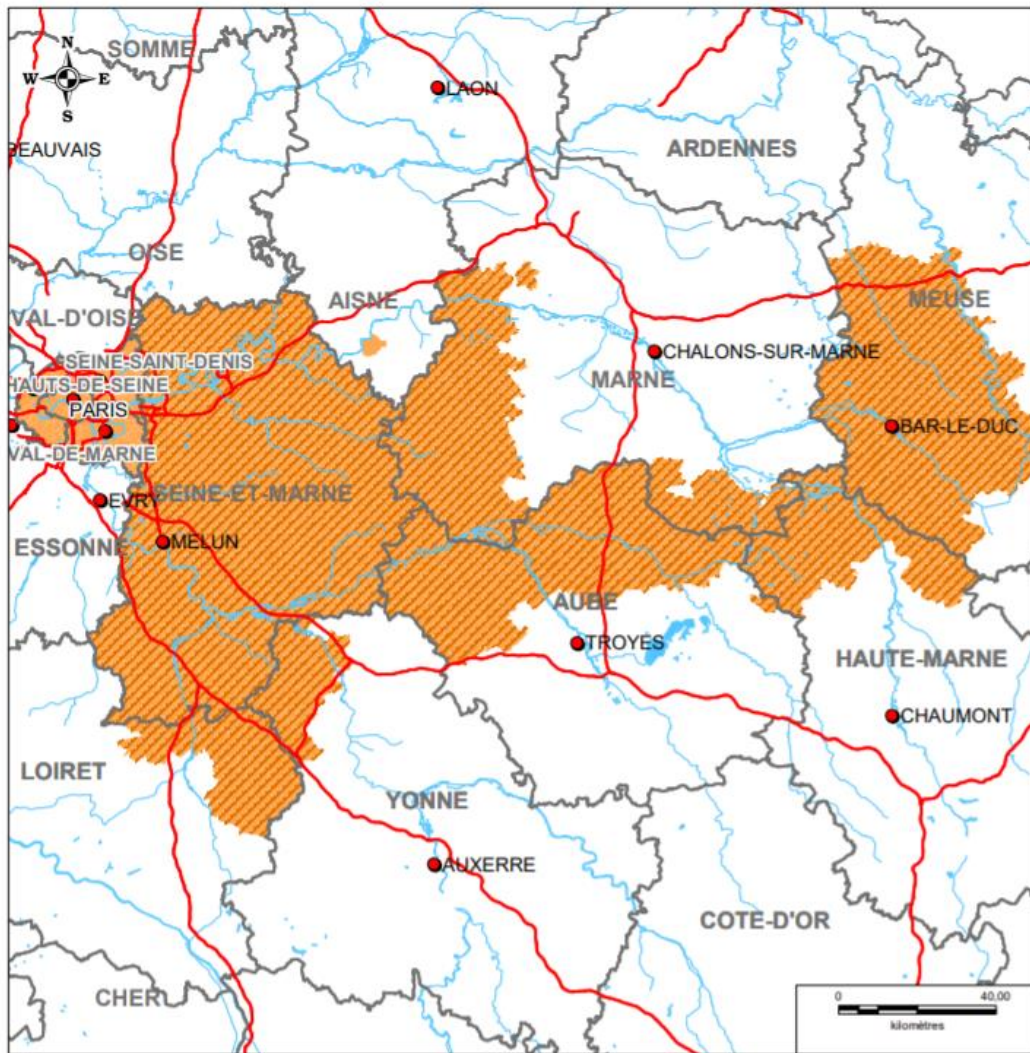
- Pouvez-vous vous présenter et présenter votre exploitation ?
(date d'installation, dans quel contexte, structure juridique, qui travaille sur la ferme)
- Quelle est la composition du troupeau (nombre, races,...) ? Quelle est son alimentation ?
Quelle autonomie sur la ferme ? D'où viennent les autres aliments ?
- Quels sont vos débouchés ? Quel est le circuit de commercialisation ?
- Avec quel abattoir travaillez-vous ? Comment se fait cette logistique, à quelle fréquence ?
- Appartenez-vous à un réseau ? Quels sont vos partenaires ?
- Souscrivez-vous aux services, conseils ou formations d'un organisme ?
- De quelles aides publiques avez-vous bénéficié ?
- A votre avis, quels dispositifs serait-il pertinent de créer ? Qu'est-ce qu'il manque actuellement ?
- Comment a évolué la demande ?
- Quels sont pour vous les grandes questions/défis d'actualité pour la filière ?
- Comment voyez-vous l'avenir de la filière ?

Annexe V : Liste des personnes interrogées

| Personne | Structure | Fonction |
|-------------------------|----------------------------------|--|
| Laurie Lecocq | Région, pôle Lycées | approvisionnement cantine viande IDF |
| Franz Barth | Région, service biodiversité | suit l'organisation du forum de l'ARB |
| Séverine Ducottet | Région service forêt | méthanisation |
| Christelle Angeniol | AEV | respo mission agriculture |
| Julie Cherchelay | PNR Gâtinais français | chargée de mission agriculture et circuits courts |
| Clarisse Blanchard | PNR Haute Vallée de Chevreuse | chargée de mission agriculture durable |
| Delphine Filipe | PNR Vexin français | chargée de mission agriculture durable |
| Marie Sturma | PNR Oise - Pays de France | chargée de mission Agriculture – Filière bois |
| Jean-Baptiste Schweiger | SAFER | directeur du service action foncière et ancien directeur du service prospective et aménagement du territoire. |
| Olivier Renault | ARB | chargé de mission agriculture et biodiversité |
| Yves Guy | DRIAAF | Chef du service économie agricole |
| Christian Montard | DDT 77 | chargé des filières élevage |
| Jean-Claude Pette | CAR | élu élevage, FRSEA |
| Anne-Sophie Riot | CAR | chef de service élevage |
| Mathilde Bezard | GAB | Animatrice territoriale Est Seine et Marne, Animatrice technique Ruminants & Apiculture, Référente Aides et Réglementation bio |
| Claire Barlet | GAB | Animatrice territoriale Vexin, Animatrice-conseillère technique Grandes Cultures & Aviculture |
| Pierre-Nicolas Grisel | éleveur, Confédération paysanne | éleveur volailles - L'Orée de Milly |
| Valérie Sil | éleveuse, Confédération paysanne | ovin viande et porc plein-air à Valpuiseaux (91) |
| Sylvain Pechoux | Champs des possibles | Chargé de développement et co-gérant de la coopérative |
| Loïc Wincent | terre de liens | chargé de mission suivi et accompagnement des fermiers |
| Isabelle Thiers | AMAP | coordinatrice régionale |
| Valentin Verret | Agrof'île | Animateur GIEE |
| Sophie Desert | asso bovins d'IDF | présidente de l'asso, éleveuse race charolaise à Guérard, vente directe |
| Nicolas Roch | asso agneaux d'IDF | président de l'asso, éleveur ovin à St Barthélémy |
| Henri Cazajus | la Tremblaye, ARIA | ferme de la Tremblaye et vice-président ARIA pour les filières animales |
| Philippe Dufour | éleveur, Interbev | bovin viande, CAR + président interbev |
| Thomas Lefebvre | CERESCO | bureau d'étude sur les filières beurre, oeuf, lait... |
| Thierry Gibilaro | Interbev | directeur Interbev |
| Pascal Buffard | syndicats des bouchers de Paris | artisan boucher |
| Séverine Druart | | Vétérinaire rurale, à Rebais |

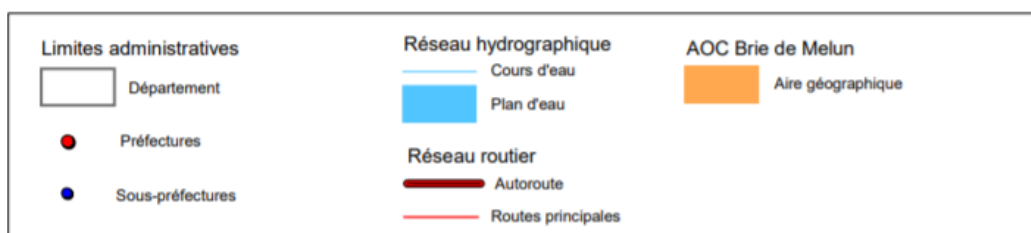
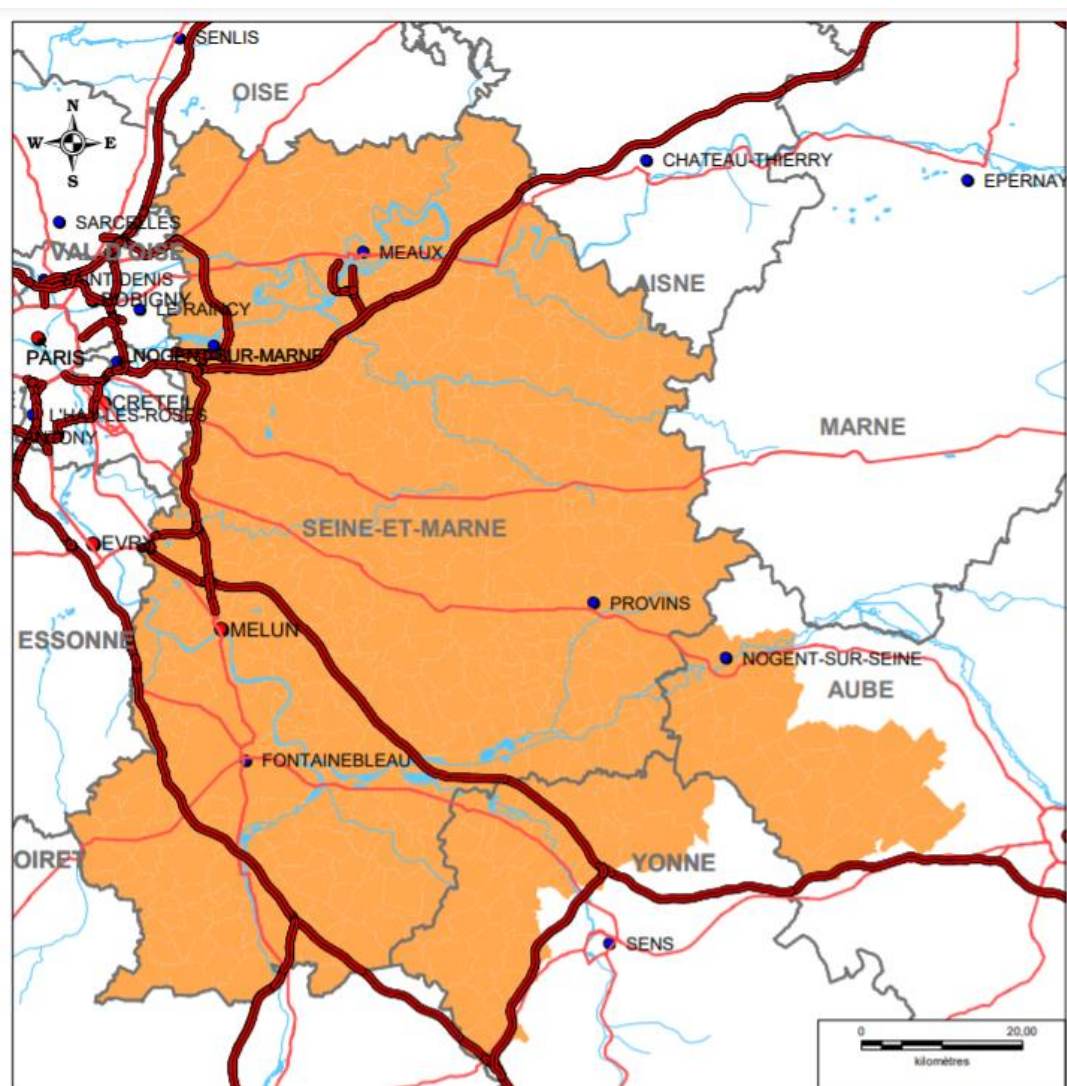
| Actions à développer grâce à la Région | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|--|--|--|--|--|---|---|
| Structure | Personne interrogée | accompagner de nouvelles structurations agricoles | outil de transformation | installation-transmission, formation | vis-à-vis du grand public | aides financières à créer | évolution de dispositifs Région | relations entre partenaires |
| PNR Haute Vallée de Chevreuse | Clarisse Blanchard, | former les agriculteurs sur complémentarité et diversification élevage dans les grandes cultures | solution économiquement viable et de proximité pour l'abattage (mobile+cher) | créer des formations sur l'élevage en IDF (un BTS ACSE à Rambouillet mais sur les équins) | actions de communication auprès des riverains et des élus: appel à projet de la Région | | | |
| Région | Laurie Lecoq | former les producteurs pour répondre aux appels d'offre de la centrale d'achat | étude et mise en œuvre d'un abattoir mobile | | | | | la CAR aurait dû faciliter la prospection des éleveurs pour la plateforme |
| ARB | Olivier Renault | former les agriculteurs sur les pratiques environnementales (ex: agroforesterie et volailles) et leur communication (contre l'agribashing) | maintien des structures intermédiaires indispensables | | promotion du localisme sans laisser de côté les populations défavorisées. promotion des races et produits régionaux (ADP, St Siméon, Oivanais, ovin d'IDF, poule de Houdan, poule gâtinaise), pour développer la demande et les débouchés. | | articuler avec le plan haies pour favoriser les fourrages ligneux (= les haies) | |
| PNR du Vexin français | Delphine Filipe | il n'y a actuellement aucune structuration de filière sur le parc. Proposer des formations et du conseil sur tout le territoire, afin que la distance ne soit pas un frein. | des éleveurs s'organisent entre eux pour les trajets à l'abattoir, mais il n'y a pas d'atelier collectif de découpe sur le PNR, celui de Rambouillet ne fait pas une découpe satisfaisante. Il y a des ateliers de découpe individuels : 3 en volailles et 2 en bovins | | | Financer le matériel de seconde main (le PNR le finançait jusqu'en 2017) | Les contrats des MAEC sont annuels donc fragiles, ils faut qu'ils soient très intéressants financièrement pour garantir le maintien des prairies. | Développer les partenariats entre gestionnaires d'espaces naturels, céréalières et éleveurs pour assurer le pâturage itinérant toute l'année. |
| PNR Gâtinais | Julie Chercelay | Structuration de filières, accompagner les projets collectifs (le PNR peut accompagner les projets individuels) Il faut des débouchés et des terres pour plus de nouvelles installations d'éleveurs, en particulier encourager les céréalières à planter des prairies de fauche ou à pâturer. | avancer la piste de l'abattage mobile, pour le BEA et l'avantage économique Centres CEO pour les œufs (collectifs pour les petites unités de production) | | | Il n'y a pas d'aides régionales pour une presse pour le foin, il n'y a pas assez d'incitations économiques à la production du fourrage. Les MAEC ne s'appliquent pas forcément car elles ne sont applicables que sur des sites précis. | PCAE: Forfaits (petit matériel) beaucoup de petit matériel n'est pas finançable: quads, chiens, logistique de plein air, systèmes de clôtures. C'est pourquoi il y a des élevages tout le temps en bergerie. Les devis sont compliqués, pourquoi ne pas faire des forfaits de coût global? Par exemple, en fromagerie, il faut acheter des moules, des louches... | potentiel avec la clientèle musulmane: structurer des filières hallal courtes? Complémentarité Céréalières-éleveurs |
| DRIAAF | Yves Guy | regroupement de producteurs (ex. bovin lait) pour vendre au meilleur prix | | Le maintien de l'élevage est dépendant des orientations des nouvelles générations (puisque'il est un choix en IDF) | | les éleveurs ont besoin de plus d'accompagnement dans la constitution des dossiers (1 personne à la CAR) service de remplacement qui fonctionne : il faut que le remplaçant soit souvent mobilisé sur une même ferme (savoir où est le matériel, comment fonctionne l'exploitation...): les éleveurs doivent souvent prendre des congés (3 semaines/an): inclus dans le package installation? | | |
| DDT 77 | Christian Montard et Ambre Tréguay | | pb des pulpes de betteraves: attention à ne pas déséquilibrer les filières, avoir une approche technique de l'existant | | mieux faire connaître les produits du territoire, IGP. Ne pas laisser de côté les pop moins fortunées, promouvoir aussi des élevages quantitatifs. | | les éleveurs attendent plus d'aides de la Région en faveur du BEA, ex modifier les bâtiments pour créer plus d'ouvertures. Quel accompagnement pour la rénovation des bâtiments dépassant les capacités (ex: actuellement, les poulaillers de moins de 30000 places sont éligibles à l'aide pour la rénovation, quid des autres?) | circulation de l'information entre acteurs publics: données élevage, consultation, concertation et prise en compte des remarques |
| Réseau rural | Thomas Lefebvre | pour les agriculteurs bios: flux de fumiers nécessaires vers l'IDF | poursuivre la réflexion sur l'abattage mobile, travailler avec les régions voisines, soutenir la mutualisation du transport chaîne de steak haché dans les ateliers de découpe (ce que mangent les franciliens) | | | | | S'appuyer sur les partenaires CAR, champs des possibles, GAB et réseaux de conseillers pour atteindre les structures en difficultés dans l'accompagnement aux dossiers (ce sont toujours les mêmes qui reviennent: ils fonctionnent bien, montent de nouveaux projets et ont le temps de constituer les dossiers) |
| Région Service biodiversité | Franz Barth | label pour valoriser les agneaux issus de ces pâtures moins intéressantes | | | | clôtures pour éviter les attaques de chiens sur les troupeaux | | |
| AEV | Christelle Angeniol et ? | | pousser la réflexion des abattoirs au mode de production (bio) et à l'aviculture | diminuer les contraintes en bovin (services de remplacement et aides à l'investissement) pour faciliter les reprises | sensibiliser les maires au monde de l'agriculture, dans le but de valider plus de projets d'élevages | aides et soutien plus important à la reprise d'exploitation: investissements initiaux trop lourds | | |
| GAB | Mathilde Beazard et Claire Bariet | différencier dans les règles de biosécurité les élevages avicoles bio plein air du conventionnel intensif (différentes souches microbiennes) | en 77, pas de collecte en bio car volumes insuffisants: valorisation du lait bio à la ferme | | | il faudrait des aides pour l'achat du troupeau: constitution de la génétique plus d'aides pour la promotion des marques franciliennes | faire des aides sur le cheptel en bio (ajd: aides à l'hectare) | |
| Agrofile | Valentin Vernet | | | | expliquer au grand public que laisser les animaux dehors toute l'année n'est pas de la maltrance, créer des chantiers participatifs avec les lycées agricoles | créer des fonds pour l'animation : cela prend bcp de temps, actuellement financé par appel à projet ADEME mais pour un projet de recherche de méthode d'animation: pas pérenne, il faut créer des aides, pour ne pas que ce soit les éleveurs qui financent. | faciliter l'installation | animation pour faire se rencontrer les milieux: exemple gestionnaires d'espaces naturels et éleveurs |
| Chambre d'agriculture service élevage | Anne-Sophie Riot | plus de formations: la réglementation biosécurité (obligatoire en volailles et porcs, facultative pour les ruminants), la gestion des fourrages, la transfo à la ferme concernant la réglementation, l'abattage à la ferme des volailles, les plans de maîtrise sanitaire, connaître ses coûts de production, bien communiquer | | il faut pousser le travail de la CAR sur la REPRISE des exploitations en élevage. La reprise se fait bien en céréales, mais il faut réinventer pour l'élevage en lien avec les points accueil installation (services des JA qui travaille avec les conseillers installation de la CAR). Mieux communiquer sur les dépôts et chercher les repreneurs. Meilleur accompagnement des écopatureurs: BEA, installation nécessaire d'abreuvoirs | | les caméras de surveillance ne sont pas financées | | encourager/accompagner les partenariats éleveurs-céréalières service de remplacement : à développer pour l'élevage, pas de technicien à proposer mais beaucoup de demande en cas de pb de santé ou WE. |
| Champs des possibles | Sylvain Pêcheux | Choisir une priorité en cas de concurrence entre projets de méthanisation et d'élevage ? Vouloir développer la méthanisation et soutenir l'élevage ne semble pas compatible. | | il faut rendre le métier d'éleveur plus viable pour attirer, et promouvoir les associations d'éleveurs en collectifs pour les questions d'astreintes. | | les aides du plan bio permettent de financer l'accompagnement: il faut les maintenir. Les chèque-conseil pour l'installation ont été un échec, puisqu'ils n'offrent pas de visibilité aux structures. Une proposition est de soutenir les salaires des conseillers et chargés de mission. "Si on veut soutenir l'élevage, il faut vouloir y mettre les moyens". | la liste des équipements éligibles au PCAE ne couvre pas tous les besoins, en particulier pour les activités peu conventionnelles (ex: les bergers de plaines nécessitent une débroussailluse forestière pour installer les clôtures mobiles). | |
| éleveur BL | J-C Pette | | | proposer aux jeunes des formations sur la santé (les plus anciens ont pu apprendre au contact des vétérinaires) | | | | |
| président interbev + éleveur BV | Philippe Dufour | | | | | aides pour les outils de transport: bétailières (12 tonnes): coûts de fonctionnement (charges de contrôle technique: 2000€/an), coûts d'amortissement, coûts d'investissement (quid pour ceux qui ont déjà investi?) aides forfaitaires /kg carcasse en lien avec les surcoûts, sur présentation de factures (ticket de pesée à l'abattoir) aides à la prestation d'abattage ou de livraison de carcasse | | |

Annexe VII a : Aire géographique d'appellation du Brie de Meaux



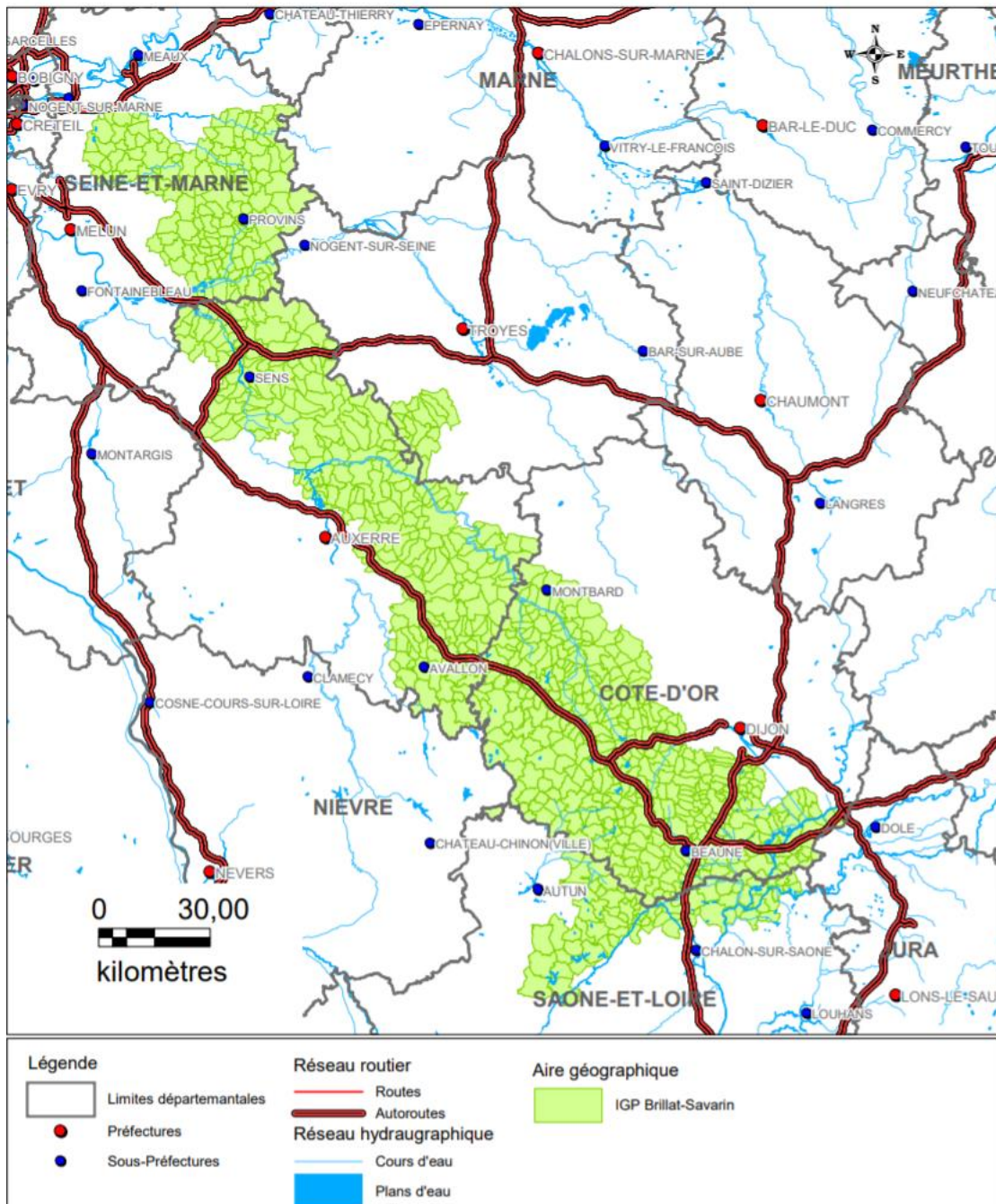
SOURCES : BDCARTO-IGN, MAPINFO, I.N.A.O, 2010

Annexe VII b : Aire géographique d'appellation du Brie de Melun



SOURCES : BDCARTO-IGN, MAPINFO, I.N.A.O, 2010

Annexe VII c : Aire d'appellation géographique du Brillat-Savarin



Sources : BD-Carto-IGN, MAPINFO, INAO, Avril 2017

Annexe VIII : Le Plan d'Avenir de l'élevage francilien (grandes lignes)

A. Installer des élevages et favoriser la transmission

- A.1 Accompagner les porteurs de projets d'élevage à l'installation
- A.2 Accompagner la transmission des élevages

B. Accompagner les exploitations d'élevage pour améliorer leur développement et leur résilience

- B.1 Soutenir l'investissement dans la création ou la modernisation des élevages
- B.2 Accompagner les éleveurs dans le calcul de leurs coûts de production
- B.3 Renforcer l'autonomie alimentaire des élevages franciliens
- B.4 Déployer des solutions innovantes préalablement testées et sélectionnées, en vue d'améliorer la performance économique des systèmes d'élevage franciliens
- B.5 Optimiser la mise en marché des animaux

C. Améliorer la santé et le bien-être animal des élevages franciliens

- C.1 Améliorer le bien-être animal en élevage
- C.2 Améliorer la santé animale
- C.3 Améliorer la biosécurité en élevage

D. Renforcer et développer les outils de transformation agroalimentaire industriels et à la ferme

- D.1 Faire une priorité de la relocalisation des unités industrielles de première transformation des filières animales franciliennes
- D.2 Accompagner les porteurs de projets de création ou modernisation d'ateliers de transformation à la ferme
- D.3 Renforcer les structures existantes en améliorant la sécurité sanitaire de la transformation des denrées d'origine animales
- D.4 Etudier et aider au développement des solutions d'abattage mobile ou de proximité en Île-de-France

E. Valoriser la production francilienne et s'adapter aux attentes des consommateurs

- E.1 Développer les filières identifiées d'origine Île-de-France
- E.2 Accompagner les éleveurs bovins lait dans l'adaptation aux nouveaux cahiers des charges Brie de Meaux et Brie de Melun
- E.3 Développer un fromage francilien typique pour les cantines scolaires
- E.4 Proposer à chaque repas le libre choix d'un menu à base de protéines végétales ou animales dans les restaurants scolaires des lycées franciliens
- E.5 Accompagner les éleveurs dans les démarches de certification (BIO, Haute Valeur Environnementale, Bas carbone, Label rouge, bio...)
- E.6 Valoriser la production francilienne et développer les opportunités et collaborations de l'élevage francilien avec l'aval

F. Diminuer la pénibilité du métier d'éleveur, lutter contre l'isolement

- F.1 Accompagner la mise en place de solutions innovantes pour diminuer la pénibilité
- F.2 Accompagner la mise en place de solutions innovantes pour lutter contre l'isolement

G. Sécuriser les élevages et accompagner les éleveurs dans la lutte contre l'agribashing

| | |
|---|--|
|   | <p>Diplôme : ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p>Spécialité : agronome</p> <p>Spécialisation / option : Génie de l'environnement / Agriculture durable et développement territorial</p> <p>Enseignant référent : Justine Faure</p> |
| <p>Auteur(s) : Constance de Parseval</p> <p>Date de naissance : 05/06/1998</p> | <p>Organisme d'accueil : Région Ile-de-France</p> <p>Adresse : 2, rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen</p> |
| <p>Nb pages : Annexe(s) :</p> | <p>Maîtres de stage : Enora Postec et Nicolas Perrin</p> |
| <p>Année de soutenance : 2021</p> | |
| <p>Titre français : Enjeux sociaux, économiques, techniques et environnementaux de l'élevage francilien : identification des besoins prioritaires pour son maintien et sa redynamisation sur le territoire</p> <p>Titre anglais : Social, economic, technical and environmental challenges of the Ile-de-France livestock breeding: identifying the major needs for its continuation and stimulation.</p> | |
| <p>Résumé :</p> <p>Les données chiffrées de l'élevage indiquent une activité peu présente et en recul en Ile-de-France. C'est pourtant un secteur qui apporte beaucoup au territoire en termes sociaux, économiques et environnementaux, et les pouvoirs publics veulent le voir se maintenir. Nous allons identifier les causes de ce recul général ainsi que les facteurs explicatifs du développement de certains systèmes émergents, non affectés par cette tendance. Ce travail permettra de dresser une liste des actions prioritaires à mettre en place pour d'une part soutenir l'élevage en répondant aux difficultés rencontrées par les éleveurs, et d'autre part accompagner sa redynamisation et ses mutations. Le défi est de taille, les actions doivent être ambitieuses.</p> | |
| <p>Abstract :</p> <p>Data on cattle breeding show that it is seldom located in Ile-de-France and is declining. Yet it is an important sector for the area in terms of social benefits, economy and environment. Thus public authorities want it to remain viable. We are going to identify the causes of this general decline and the factors explaining why some emerging systems work and do not seem equally affected. Then this work will enable to draw a list of the priority actions to be taken in order to support cattle breeding facing difficulties and to accompany the changes that the future requires. It is a challenge, ambitious actions must be taken.</p> | |
| <p>Mots-clés : élevage, territoire, Ile-de-France, politiques publiques.</p> <p>Key Words: cattle breeding, territory, Ile-de-France, public policies.</p> | |

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires